



DOCUMENT DE PROJET

Appui à la mise en place d'un Programme National de Volontariat au Cap Vert

Programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU)
Ministère Adjoint de la Jeunesse et Sports (MAJD)
Plateforme des ONG et organisations de la société civile

Brève description du projet

Le volontariat est considéré par le Gouvernement capverdien comme l'un des axes forts de sa politique de promotion de la jeunesse, au point d'être partie intégrale du Plan Stratégique pour la Jeunesse. En vue de soutenir cette stratégie, ce projet "Appui à la mise en place d'un programme national de volontariat au Cap Vert" vise à mettre en place d'un Programme National de Volontariat destiné à appuyer la structuration et renforcer l'impact social de la mobilisation volontaire par les différents acteurs du pays, étatiques ou associatifs, en particulier dans les domaines prioritaires pour le développement du pays. Il sera mis en place sur 4 îles pilotes : Santiago, San Vicente, Fogo et Santo Antão.

L'objectif de développement du projet est de contribuer à l'inclusion des communautés, notamment les plus vulnérables (jeunes, femmes), au processus de développement socio-économique du pays (UNDAF 2), en investissant dans la promotion, le développement et l'amélioration de la qualité de l'engagement volontaire des citoyens. Il comporte 2 objectifs spécifiques :

- 1- Créer un environnement favorable au développement du volontariat national
- 2- Mettre en place un « Programme National de Volontariat » capverdien: dispositif national d'information, de formation et d'appui aux organisations mobilisatrices de volontaires.

PAGE DE SIGNATURE

Pays : **Cap Vert**

Effet(s) UNDAF / Indicateur(s):

Effet UNDAF 2: "les communautés les plus vulnérables sont incluses et sont parties prenantes au processus de développement socio-économique du pays".

Indicateurs: nombre de volontaires dans les associations communautaires, nombre d'associations adhérant au principe du volontariat.

Effet(s) attendus / indicateur (s):

Effet CPAP 7 : "la participation des populations vulnérables au développement et à l'entrepreneuriat est promue pour assurer leur meilleure insertion dans le tissu économique et social".

Produit(s) attendu(s) / indicateurs :

Un dispositif d'appui au développement du volontariat est mis en place, pour une participation active renforcée des citoyens aux activités de développement du pays.

Produit UNDAF (7.4): "les capacités d'intervention des associations communautaires et du volontariat dans le développement économique sont renforcées".

Produit One Programme (4.7): « Les jeunes exercent leurs droit de participation active dans le développement du pays, à travers la promotion du volontariat et le renforcement des institution et organisation de la société civile. »

Partenaire chargé de la mise en œuvre :

Ministère Adjoint de la Jeunesse et Sports (MAJD)

Autres partenaires :

Bureau des Fonds et Programmes des Nations Unies au Cap -Vert (BFPNU-CV);

Plateforme des ONG et la société civile;

Instituto Internacional para o Desenvolvimento da Cidadania – IIDAC Brasil.

Période du programme : 2009 - 2011	Budget total	US\$ 963,214.00
Titre du projet : Appui à la mise en place d'un programme national de volontariat au Cap Vert	Apport VNU	SVF US\$ 346,106.00
		FF Spain US\$ 82,000.00
Code projet : PNV-CV	Autres apports :	
Durée du projet : 3 ans	• MAJD	In kind US\$ 145,500.00
		Cash US\$ 27,800.00
	A MOBILISER:	US\$ 361,808.00

Approuvé par :

VNU : _____ Date: _____
Flavia Pansieri, Executive Coordinator

Le Gouvernement : _____ Date: _____

Nations Unies, Cap-Vert: _____ Date: _____
Petra Lantz, Coordonnateur Résident

ACRONYMES

ACB	ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE DE BASE
ACINDE	ASSOCIATION CAP VERDIENNE POUR LA RECHERCHE ET L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
AEC	ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS CAP VERDIENS
AECV	ASSOCIATION DES SCOUTS DU CA VERT
AGC	ASSOCIATION DES GÉOGRAPHES CAP VERDIENS
AGR	ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS
A PONTE	ASSOCIATION DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE « UN PONT »
APROF	ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE FRANCAIS DU CAP VERT
AZM	ASSOCIATION POUR LA SOLIDARITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT « ZÉ MONIZ »
BFPNU	BUREAU DES FONDS ET PROGRAMMES DES NATIONS UNIES AU CAP VERT
BM	BANQUE MONDIALE
CCI	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
CRP	CENTRES RÉGIONAUX DE PARTENAIRES
CVCV	CROIX ROUGE DU CAP VERT
FAC	FONDATION AMICAL CABRAL
FAO	FOOD AND AGRICULTURE ORGANISATION OF THE UNITED NATIONS
ICA	INSTITUT DAS COMUNIDADES
IEFP	INSTITUT DE L'EMPLOI ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE
IIDAC	INSTITUTO INTERNACIONAL PARA O DESENVOLVIMENTO DA CIDADANIA – BRASIL
INPS	INSTITUT NATIONAL DE PRÉVOYANCE SOCIALE
ISE	INSTITUT SUPÉRIEUR D'ÉDUCATION
JAAC	JEUNESSE AFRICAINE AMILCAR CABRAL
LNS	LIGUE NAZARÉENNE DE SOLIDARITÉ
MAJD	MINISTÈRE ADJOINT DE LA JEUNESSE ET SPORTS
MIDA	MIGRATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE
MPD	MOUVEMENT POUR LA DÉMOCRATIE
OADISA	UNION DES ASSOCIATIONS DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE SAO ANTAO
OAF	UNION DES ASSOCIATIONS DE FOGO
OASIS	ORGANISATION DES ASSOCIATIONS DES AGRICULTEURS, AVICULTEURS ET ÉLEVEURS DE SANTIAGO
OAZA	ORGANISATION DES ASSOCIATIONS DES ZONES HAUTES DE FOGO
OCB	ORGANISATION COMMUNAUTAIRE DE BASE
OMCV	ORGANISATION DES FEMMES DU CAP VERT
ONG	ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
OSC	ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
OSI	ORGANISATION DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
PAICV	PARTI DE L'INDÉPENDANCE AFRICAINE DU CAP VERT
PAIGC	PARTI DE L'INDÉPENDANCE AFRICAINE DE GUINÉE BISSAU ET DU CAP VERT
PMA	PAYS LES MOINS AVANCES
PNB	PRODUIT NATIONAL BRUT
PNLP	PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
PNUD	PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
PVNU	PROGRAMME DES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES
PTF	PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS
SNU	SYSTÈME DES NATIONS UNIES
UNCCD	COMITÉ DES NATIONS UNIES CONTRE LA DÉSERTIFICATION

DOCUMENT DE PROJET Appui à la mise en place d'un programme national de volontariat au Cap Vert

Section I - Présentation du projet

Part I – Analyse de la situation

Suite à l'expérience du projet « Jeunes et Environnement », mené entre 2003 et 2006 sur l'île de Santiago, avec le soutien du PNUD, de l'UNCCD et du PVNU, afin d'expérimenter la mobilisation de jeunes volontaires dans des actions de préservation de l'environnement et lancer un débat national sur le volontariat, le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse au Cap Vert reconnaît la valeur ajoutée que le volontariat peut apporter au développement du Cap Vert et à la promotion de la jeunesse. Il a donc demandé au PVNU de l'accompagner dans la mise en place d'un programme national de volontariat durable dans plusieurs îles du Cap Vert, en créant un environnement favorable pour le volontariat et en renforçant les capacités locales dans l'encadrement des volontaires.

L'étude de faisabilité menée en Octobre/Novembre 2006 (US\$30,000 financés sur les fonds PRODEFA du PVNU; US\$5,000 financés par la Coordination du Système des Nations Unies au Cap Vert) sur l'opportunité de développer un tel programme a confirmé le souhait des acteurs de la société civile et des acteurs publics centraux et décentralisés de voir le volontariat et l'implication citoyenne des Capverdiens promus, valorisés et soutenus. Cette étude de faisabilité a été suivie par un atelier de validation à Praia en Décembre 2006. Au Septembre 2007 il y a eu une réunion locale de 'Project Approval Committee' (local PAC).

Le processus de consultation a permis de confirmer la maturité du Cap Vert pour un programme ambitieux de promotion du volontariat national, entendu comme le fait de donner volontairement et gratuitement de son temps pour une cause d'intérêt général, quelle que soit la forme et la durée de cet engagement. Ce nouveau projet s'étendra sur tous les secteurs de développement (et non seulement sur l'environnement), donnera un rôle important à la société civile, et notamment à la plateforme des ONGs, dans toutes les étapes de mise en œuvre du projet, et mettra un accent particulier sur le renforcement de capacités des partenaires locaux en gestion et encadrement des volontaires.

A. Le problème visé

Avec un produit intérieur brut (PIB) réel par habitant de US\$1,420 en 2002, le Cap Vert se distingue en Afrique subsaharienne par ses performances de croissance (4% en 2004) et de développement humain (IDH de 0,670 en 2002, l'un des meilleurs IDH d'Afrique subsaharienne¹). Sur le point de sortir du groupe des PMA, le pays reste cependant handicapé par sa forte vulnérabilité économique, provenant essentiellement de la forte instabilité agricole associée au climat sahélien et au caractère archipélagique du pays, ainsi que de la faible diversification de l'économie. Sa vulnérabilité est renforcée par sa forte dépendance vis à vis de l'Aide Publique au Développement, qui constituait en 1999 23,3% du PIB, et des transferts provenant de l'immigration (10% du PIB).

La population capverdienne est en effet une population jeune : le recensement de population de 2000 montre que 42,3% de la population nationale avait moins de 25 ans. Lorsqu'on décompose ce taux, on remarque que 21% de la population totale a entre 15 et 25 ans, soit 50% de la population dite « jeune » (dont 50% de filles). Les projections indiquent qu'en 2010, la tranche d'âge comprise entre 0 et 24 ans représentera 65,9% de la population totale du pays (dont 53% de filles). L'Etat capverdien a donc basé sa politique de l'Education sur la généralisation de l'enseignement primaire qui est aujourd'hui obligatoire, et sur l'élargissement des conditions d'accès à l'enseignement secondaire et supérieur. De fait, selon le Ministère de l'Education, le taux de scolarisation est supérieur à 95% et pratiquement la totalité des enfants en âge d'être scolarisés le sont. Le Cap Vert semble donc en phase de réaliser l'Objectif 2 des Objectifs du Millénaire pour le Développement qui propose d'atteindre un enseignement primaire universel d'ici 2015.

¹ PNUD, rapport national sur le développement humain, RNDH, 2004

L'un des véritables problèmes auquel la jeunesse capverdienne est confrontée est la pauvreté, et son corollaire, le chômage. En raison de son importance, la population jeune exerce une pression permanente sur le marché du travail. Les dernières données de l'INE indiquent qu'en 2005 le taux de chômage atteignait 24,4% de la population active (68% de femmes, 32% d'hommes), et était particulièrement exacerbé chez les jeunes, malgré, paradoxalement, la croissance économique que le pays a connue ces dernières années. Ainsi, 52,9% des 15-24 ans et 22,1% des 25-34 ans sont au chômage (dont 53% de femmes). Les moins diplômés sont les plus concernés par le chômage : 46,9% des jeunes demandeurs d'emploi sont des jeunes ayant arrêté au niveau de l'enseignement primaire, et 35,5% dans les premières années du secondaire. Notons que la répartition géographique du taux de chômage indique que Santa Cruz sur l'île de Santiago semble être la plus touchée où le tiers de la population active est sans emploi. Viennent ensuite São Vicente avec 23,2% et Paúl (Santo Antão), 21,3%.

Face à cette situation, le Gouvernement Capverdien a lancé un Plan Stratégique pour la Jeunesse qui vise à appuyer le développement de la jeunesse capverdienne. Le Plan Stratégique pour la Jeunesse a pour objectif de contribuer à une meilleure intégration sociale, économique, politique et culturelle des jeunes capverdiens pour un Cap Vert plus développé et plus solidaire. Le volontariat est considéré par le Gouvernement capverdien comme l'un des axes forts de cette politique de promotion de la jeunesse, au point d'être partie intégrale de ce Plan Stratégique pour la Jeunesse. Cadre légal adapté, organisation de formations pour de jeunes volontaires, formations de formateurs, actions de promotion du volontariat et collaboration des centres de jeunesse avec d'autres organisations de volontariat, sont autant d'axes identifiés comme importants dans le cadre de la nouvelle politique jeunesse du pays. Ils seront abordés par le présent projet.

Le Cap Vert s'est forgé en matière de gouvernance, une vision concertée et consensuelle de la transformation du pays vers une société dynamique fondée sur le développement des ressources humaines. La planification stratégique est de mise dans la gestion du pays, avec notamment la signature des Grandes Options du Plan (GOP) et d'un Plan National de Développement, qui mettent en outre l'accent, pour l'atteinte des OMD, sur la promotion de la bonne gouvernance, des capacités entrepreneuriales, le développement du capital humain, et la promotion d'une politique globale et solidaire de réduction de la pauvreté. Malgré ses efforts en matière de bonne gouvernance, on peut constater une trop faible implication de la société civile dans la gouvernance nationale, et des trop faibles capacités des acteurs publics et de la société civile en matière de mobilisation, gestion et encadrement de volontaires. L'évaluation externe du projet « Corpo Jovens » réalisée en octobre 2005 et l'étude de faisabilité menée en octobre 2006 sur l'éventualité d'un programme national de volontariat ont identifié notamment :

- un fort besoin de renforcer l'implication de la société civile dans les débats et actions publics, et de valoriser et reconnaître la contribution des citoyens dans le développement du pays.
- un besoin d'encadrement légal valorisant et facilitateur pour le volontariat et l'engagement citoyen
- un besoin de formation et d'appui à la structuration de leurs programmes chez les organisations, publiques ou associatives, qui mobilisent ou souhaitent mobiliser des volontaires.

Depuis la fin des années 90 beaucoup d'efforts ont été faits pour améliorer la coordination et la cohésion des associations de la société civile au Cap Vert à travers la création de la Plateforme des ONG. Depuis 2006, elle est aussi représentée dans les différentes îles à travers ses antennes. Malgré ses efforts à renforcer la coordination entre les OSC, la Plateforme se présente encore comme un organisme hétérogène. Comme elle ne réalise pas directement de projet sur le terrain, la Plateforme ne possède pas de ressources financières continues.

Leadership, capacité à structurer et planifier des activités volontaires ayant un impact sur le terrain, expertise technique et juridique, sont autant de champs dans lesquels des besoins en renforcement des capacités ont été identifiés.

B. Les OMD, l'UNDAF, One UN Programme et les actions passées et actuelles du PVNU

UNDAF : Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement

Le 1er janvier 2006, le Cap Vert a été le premier pays à accueillir le Bureau Commun des Agences du Comité Exécutif des Nations Unies (PAM, UNFPA, PNUD, UNICEF), officiellement dénommé Bureau des Fonds et Programmes des Nations Unies au Cap -Vert. Dirigé par la Représentante également Coordinatrice Résidente du SNU, le bureau a développé le 'One UN Programme au Cap -Vert' émanant de l'UNDAF et de l'harmonisation des programmes des 4 agences.

The One UN Programme cible 4 axes thématiques :

- 1. Bonne gouvernance**
- 2. Promouvoir la croissance et les opportunités économiques,**
- 3. Environnement, énergie et prévention et réponse aux catastrophes naturelles**
- 4. Capital humain et la protection sociale**

Le présent projet a été intégré dans le One UN Programme au Cap -Vert 2008-2011 et contribuera aux objectifs de l'axe stratégique 4 : Capital humain et la protection sociale, sous programme 7 : Participation de la Jeunesse. Néanmoins il contribuera par ses activités à la réalisation d'autres effets du programme 2008 -2011 par exemple « la consolidation de la démocratie » (Axe thématique 1, sous-programme 3), à « l'implication des populations dans la sauvegarde et la gestion des ressources naturelles » (effet Axe thématique 3).

Les actions passées et actuelles du PVNU

Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet « Corpo Jovens » expérimenté entre 2003 et 2006 sur l'île de Santiago par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse avec le soutien conjoint du PNUD, du PVNU et de l'UNCCD. Ce projet a non seulement permis de lancer un débat national sur le volontariat et de faire reconnaître par tous la place de ce dernier dans le développement du pays, mais aussi posé les bases pour un programme national de volontariat (projet de loi, outils de sensibilisation et de formation, personnel formé, budget alloué par l'Etat au volontariat des jeunes).

La Plateforme des ONG représente l'interlocuteur principal du PVNU avec la société civile capverdienne. En 2006, le PVNU a appuyé la Plateforme des ONGs à créer un site internet et à renforcer les capacités de ses organisations membres en outils informatiques à travers le Programme des Volontaires d'Universités.

Part II - Stratégie

Le « Projet d'appui à la mise en place d'un Programme National de Volontariat au Cap Vert » vise à créer un environnement favorable au développement du volontariat au Cap Vert, et à mettre en place un dispositif pour renforcer les compétences des organisations mobilisatrices de volontaires, organisations étatiques et non étatiques. Il sera mis en place sur 4 îles pilotes : Santiago, San Vicente, Fogo et Santo Antão.

Les grandes lignes du projet ont été approuvées lors d'un atelier de validation tenu le 13 décembre 2006, par les représentants du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, de la société civile, et des municipalités présents.

L'objectif de développement du projet est de contribuer à l'inclusion des communautés, notamment les plus vulnérables (jeunes, femmes), au processus de développement socio-économique du pays (UNDAF 2), en investissant dans la promotion, le développement et l'amélioration de la qualité de l'engagement volontaire des citoyens.

A. Approche, stratégie nationale et rôle des VNU

Le projet s'étendra sur une période de trois ans et comprendra 2 objectifs spécifiques :

1. Créer un environnement favorable au développement du volontariat national au Cap Vert ;
2. Mettre en place un « Programme National de Volontariat » Capverdien: dispositif national d'information, de formation et d'appui aux organisations mobilisatrices de volontaires.

La stratégie consiste à créer une Agence Nationale du Volontariat, chargée de devenir un pôle d'information, de formation, et d'appui au volontariat national pour le développement et notamment pour l'atteinte des Objectives du Millenium pour le Développement (OMD) . Cette agence s'appuiera sur des Centres Locaux de Volontariat implantés dans les différentes îles pilotes, qui seront en prise directe avec les acteurs de terrain, pour leur apporter de l'information, de la formation (renforcement des capacités en planification stratégique et gestion et encadrement de volontaires), et un appui technique et financier pour l'organisation d'activités volontaires.

À tous les niveaux du dispositif, il s'agira d'adopter une démarche partenariale et participative, fondée sur la collaboration entre le secteur public et la société civile au niveau local, national et international:

- *Au plan local*, des Comités de Pilotage Locaux seront constitués dans chaque île, afin de réfléchir aux priorités, aux besoins, et à la planification des activités à mettre en place sur l'île en matière de promotion et renforcement du volontariat local. Ils seront en outre chargés d'identifier l'organisation locale la plus appropriée pour devenir « Centre Local de Volontariat » (les critères de choix incluant : l'ancrage dans le tissu associatif local, la qualité des relations avec tant la municipalité que le gouvernement, la participation des femmes dans les organes directives, ...) ² et porter le programme de volontariat localement. Le financement des CLV viendra de l'agence nationale, qui validera le staff éventuellement en charge, le formera, et assurera une coordination entre les différents centres locaux.
- *Au plan national*, le projet est complètement intégré dans le Programme commun des Nations Unies au Cap Vert. Il fait partie du sous-programme 7: Participation de la Jeunesse. Le comité de pilotage pour ce sous-programme sera aussi en charge de piloter les activités de ce projet.

L'Agence Nationale du Volontariat sera ancrée institutionnellement au Ministère Adjoint de la Jeunesse et Sport.

- *Au plan international*, le projet prévoit un fort élément de coopération Sud-Sud à travers l'implication d'une ONG du Brésil avec une forte expertise dans le domaine, telle que, par exemple, le *Instituto Internacional para o Desenvolvimento da Cidadania – Brasil* (IIDAC Brésil). IIDAC compte avec une expérience de plus de 10 ans dans la sensibilisation et mobilisation des jeunes au Brésil et en Amérique du Sud, il a été chargé de l'implémentation de projets financés par le PNUD, l'UNICEF, l'OMS, ONUSIDA, FNUAP en donnant sa contribution dans le domaine de la promotion du volontariat et la dynamisation des activités des jeunes. IIDAC concentre au moment ses activités dans la recherche, expérimentation et systématisation des outils de promotion du volontariat, notamment l'appui à la consolidation des Centres de Promotion du Volontariat au Brésil. Cette ONG partagera ses outils de gestion de volontaires en les adaptant au contexte Capverdien, et formera les partenaires Capverdiens en différents sujets liés au volontariat sur la base de ses expériences très semblables dans l'appui à la constitution de réseaux et comités des organisations de volontariat. Dans ce but, IIDAC ou une autre ONG du sud donnera surtout un appui technique à distance, suivant une mission initiale de courte durée. D'autres missions annuelles versant sur les techniques de mobilisation sociale et sur les formations des partenaires Capverdiens sont envisagées. A part cela, le projet essaiera aussi de mobiliser la diaspora Capverdienne en tant que volontaires.

Les 3 premières actions prévues pour créer une structure de gestion du programme de volontariat seront donc :

- Composition du comité de pilotage national et des comités de pilotages locaux dans les 4 îles pilotes ;
- Identification par les comités de pilotage locaux des organisations les plus à même de porter les centres locaux de volontariat ;
- Précision, par le comité de pilotage national, des objectifs, des priorités, et des modalités d'intervention à prévoir pour le Programme National de Volontariat, afin de valider collectivement les orientations et la planification des activités du projet sur les trois années.

Des outils seront développés pour faciliter la coordination entre les différentes parties prenantes du programme, pour appuyer la rencontre entre l'offre et la demande en matière de volontariat et pour systématiser l'encadrement et la gestion des volontaires. Dans ce contexte, un site Internet (www.pnvoluntariado.cv) sera mis en place, y compris un extranet avec les outils essentiels (dont base de données des offres et demandes de volontaires), des

² Exemple : coordination associative comme OADISA, cellule locale de la plateforme des ONG, centre de jeunesse, Unité de Gestion du programme de lutte contre la pauvreté...

lettres d'information électroniques régulières, organisation des actions communes de volontariat au niveau national, etc. Ce site sera actualisé à long terme par le personnel du MAJD avec l'appui des volontaires en ligne. De plus, le programme expérimentera le principe de confier à des citoyens des missions de volontariat à temps plein sur des périodes courtes, en partenariat avec la diaspora, les entreprises et les universités. Pour ce financer, le Programme National de Volontariat essaiera de mobiliser des ressources financières auprès des organisations de la diaspora et le secteur privé.

Le renforcement des capacités et l'appui aux acteurs publics et la société civile pour une mobilisation volontaire efficace représenteront des axes primordiaux de ce projet. Il s'agira de renforcer les capacités des structures susceptibles de mobiliser des volontaires (organisations de volontariat, principales ONG, établissements scolaires et sanitaires, municipalités et coordin ations associatives) en matière d'identification de missions volontaires utiles au développement, de recrutement, de formation et d'encadrement (gestion, coaching, suivi) de volontaires. Priorité devra être donnée aux structures et projets correspondant au x résultats attendus de l'UNDAF et aux priorités du Cap Vert en matière d'atteinte des OMD. Cette approche inclut aussi le renforcement de capacités du MAJD, de l'Agence Nationale de Volontariat et des CLV en terme de gestion et coordination d'un tel progr amme national de volontariat, entre outre à travers une mallette d'accueil et de formation pour les organisations locales choisies pour être CLV. En outre le rôle de la Plateforme des ONGs et notamment de ses antennes locales devrait être renforcé en terme de coordination des actions de la société civile et de la mobilisation de volontaires.

Tout au long du projet, des actions qui visent à créer un environnement favorable de promotion et de valorisation du volontariat seront menées. Tout d'abord, le projet appuiera les partenaires locaux à finaliser et à mettre en place une loi sur le volontariat. De plus, des activités de reconnaissance et valorisation de volontariat – telles que les campagnes de sensibilisation, la mobilisation des « Ambassadeurs du Volont ariat » parmi les leaders reconnus dans le pays ou l'établissement d'un prix du « Volontaire de l'Année » – seront mises en oeuvre auprès des organisations des jeunes et des différents acteurs du développement (OSC, communes, secteur privé, projets, services déconcentrés de l'Etat, ministères, universités etc.). Ces actions permettront de toucher l'ensemble des acteurs de la société, dans le sens d'une approche participative et intégrée.

Afin d'augmenter l'employabilité des volontaires et faciliter, le proj et envisage d'institutionnaliser un « Passeport du Volontaire » permettant aux volontaires, notamment les jeunes femmes et hommes, de valoriser leurs heures de volontariat d'une manière structurée pour faciliter leur accès privilégié à des bourses d'étude, à des stages (centres INEFP) ou à des micro crédits. Ceci impliquera une collaboration étroite avec les municipalités et le Ministère de l'Education pour l'intégration du volontariat dans les critères d'accès aux bourses d'études; avec des universités nationales et internationales pour valider une expérience volontaire au niveau universitaire ou pour appuyer le développement d'outils d'évaluation; avec l'INEFP pour l'intégration du volontariat dans les critères d'entrée à ses centres de formation professionnelle et pour l'accès privilégié des citoyens engagés aux services d'accompagnement à la recherche d'emploi proposé par les Centres d'Emploi. En parallèle, une stratégie de mobilisation de ressources financières sera mise en œuvre pour assurer la pérennité du dispositif de volontariat national.

B. Bénéficiaires

Le projet concernera 4 îles pilotes : Santiago, San Vicente, Santo Antão et Fogo, choisies lors de la revue tripartite de novembre 2005 du projet "Jeunes et Environnement", et validées lors de l'atelier de validation de l'étude de faisabilité ayant précédé la rédaction du présent document de projet le 13 décembre 2006.

Les bénéficiaires directs de premier niveau de ce projet sont les citoyens des 4 îles pilotes, notamment les jeunes, qui verront les opportunités d'engagement volontaire se développer et se structurer, renforçant leur impact et leur aspect formateur pour ceux qui s'y engageront. Grâce à des mécanismes de valorisation de volontariat, l'expérience acquise pourrait aussi faciliter leur intégration dans le marché du travail.

Les bénéficiaires directe de deuxième niveau sont les leaders des organisations publiques (étatiques ou municipales) et associatives qui bénéficieront d'un appui et des activités de renforcement de capacités, mais aussi volontaires et les citoyens qui ont déjà une pratique du volontariat qui verront leur engagement valorisé et facilité.

Les bénéficiaires directs sont enfin les organisations qui accueillent les volontaires à temps pleins. Les volontaires viendront renforcer leurs équipes afin de leur permettre d'étendre leurs activités à un plus grand nombre de

bénéficiaires ; ils ont aussi un rôle de renforcement des capacités des équipes auprès desquelles ils seront placés, particulièrement auprès des communautés de base (communes, petites associations).

Les bénéficiaires indirects sont les personnes et les communautés des quatre îles pilotes qui bénéficieront du soutien de ces volontaires (personnes vulnérables, ou société dans son ensemble dans le cas d'actions de préservation de l'environnement par exemple). Ils profiteront aussi de ce programme à travers les campagnes de promotion du volontariat qui visent à encourager une attitude encline à la prise d'initiative.

C. Justification de l'implication et du partenariat du P VNU

En renforçant les compétences des acteurs de la société civile et des municipalités, le projet contribuera au développement et à la valorisation du capital humain, axe thématique 4 du One Programme des Nations Unies au Cap Vert.

Ce projet représentera une base stratégique pour le PVNU pour affirmer l'importance du volontariat, de manière transversale, dans les politiques et projets de développement et notamment pour la sortie d'un pays du champ des pays les moins avancés.

Le présent projet correspond bien au Cadre de Résultats du PVNU qui prévoit entre autres les résultats clés suivants :

- Accroissement du nombre des volontaires mobilisés pour des activités liées aux OMDs et au renforcement de la paix;
- Mécanismes efficaces de soutien en place pour mobiliser et gérer les volontaires aux niveaux international, national et local ;
- Le soutien politique est amélioré au niveau national et international. Ce dernier résultat cite comme indicateur « Des politiques et des lois sur le volontariat sont adoptées aux niveaux national et international.

Bien qu'il contribue globalement à toutes les trois contributions remarquables du PVNU (Accès aux services et la distribution des services ; Inclusion et la participation ; Mobilisation de la communauté par le biais de l'action volontaire), il met un accent particulier sur les deux dernières.

De plus, en portant une attention particulière à l'infrastructure du volontariat et à la jeunesse, il s'inscrit bien dans les stratégies du PVNU pour l'Afrique. Grâce à son expertise en mobilisation sociale et en promotion du volontariat local, le PVNU a les compétences -clés pour accompagner la mise en œuvre de ce programme.

Le projet prévoit de faire appel à trois différents types de volontariat :

- les Volontaires des Nations Unies ;
- le Volontariat en ligne ;
- la promotion du volontariat local.

Les Volontaires des Nations Unies

Le projet sera mis en œuvre avec l'appui de 7 VNU. Il serait souhaitable que la moitié de ces VNU seront des femmes :

- **1 VNU international spécialiste en gestion de projets**, avec une expertise forte en programmes nationaux de volontariat, qui sera chargé d'appuyer la coordination du projet, de monter la structure, de concevoir et mettre en place le système de « passeport du volontaire », faciliter la coordination et la collaboration entre les différents acteurs et animer le comité de pilotage national en lien avec le MAJD. Ce VNU sera recruté pour toute la durée du projet (3 ans).
- **1 VNU international spécialiste en communication** pour une durée de 2 ans afin d'appuyer les activités de promotion de volontariat au niveau local, national et international. Ceci impliquera la collaboration avec la diaspora et le secteur privé.
- **1 VNU international spécialiste en formation, mobilisation sociale et gestion de volontaires**, qui aura la responsabilité de l'élaboration des outils de formation, de la coordination de l'ensemble des activités de renforcement des capacités des acteurs en gestion et planification du volontariat et de créer et gérer le dispositif d'encadrement et de suivi des volontaires. Ce VNU sera recruté pour une période de 2 ans.

- **3 VNU nationaux animateurs** , formés en mobilisation sociale et ayant l'expérience du volontariat, pour animer et porter le programme dans les trois îles non couvertes par le personnel actuel du MAJD, constituer et animer les comités de pilotage local, appuyer l'identification des Centres Locaux de Volontariat, coordonner toutes les actions de promotion du volontariat sur l'ensemble de leur île et assurer toutes les formations et actions d'accompagnement des structures locales mobilisatrices de volontaires (centres de jeunesse, associations, coordinations associatives, municipalités...). Ces VNU seront recrutés pour toute la durée du projet (3 ans).
- **1 VNU national spécialiste en suivi évaluation** qui sera responsable de la mise en place d'un système de suivi évaluation des volontaires et de capitaliser les leçons apprises du projet. Ce VNU sera recruté pour une durée de 2 ans, à partir du début du projet.

Cette équipe sera complétée par : 2 VNU internationaux qui seront recrutés sous le Programme des Volontaires d'Universités (financé par l'Espagne) pour une période de six mois pour appuyer les partenaires à mettre en place le site web, l'extranet et la base de données du Programme National de Volontariat; et aussi, un spécialiste national en droit associatif pour une période de six mois (1^{er} et 2^e année).

De plus, l'équipe s'intégrera dans l'équipe administrative et logistique déjà en poste au sein du MAJD, (1 Coordinateur du PNV, 1 secrétaire comptable, 1 chauffeur), émanation du projet « Corpo Jovens », dont deux anciens VNU nationaux qui travaillent aujourd'hui au sein du MAJD comme animateurs volontariat sur l'île de Santiago. Ils seront notamment en charge de l'ensemble des actions de promotion du volontariat et de monter et gérer les partenariats avec l'Institut des Communautés, les Universités, et les entreprises. En plus, ils s'assureront de la gestion de la base de données en ligne.

À fin d'assurer l'engagement des femmes à tous niveaux du projet, le Programme des Volontaires des Nations Unies s'engage, si ça se présente nécessaire, à une discrimination positive pendant la sélection des volontaires pour garantir l'équilibre de genre.

Pour assurer la pérennité du projet, l'Etat recrutera à partir de 2010, lorsque l'essentiel du dispositif sera mis en place, et en complément de l'équipe déjà en place, un coordonnateur (qui sera d'abord adjoint puis prendra le relais du coordinateur national VNU) et un responsable administration/finance (chargé du suivi/évaluation et du suivi financier).

L'agence nationale sera hébergée dans les locaux du Ministère Adjoint de la Jeunesse et Sports à Praia.

Le Volontariat en ligne

Les Volontaires en ligne, initiative spéciale administrée par le PVNU, appuieront la mise en œuvre du projet, notamment :

- § en assurant le développement et la maintenance d'un site Internet pour le Programme National de Volontariat (ex.: www.pnvolunteriado.cv), ainsi que des outils informatiques nécessaires aux activités du programme après le départ des Volontaires Universitaires Espagnols ;
- § en recherchant les expériences acquises dans d'autres pays, en particulier en matière de législation sur le volontariat, formation de volontaires, et suivi et évaluation des volontaires au cours de leur mission, notamment au Brésil;
- § en élaborant des matériels promotionnels (brochures, logos, affiches, etc.) pour le PNV.

Ces appuis pourront être étendus en fonction des besoins identifiés par le PNV.

Afin de pouvoir mobiliser des volontaires en ligne, le PNV s'enregistrera sur le site du service du Volontariat en ligne (www.onlinevolunteering.org) en tant que « groupe ».

La promotion du volontariat local

La promotion du volontariat local est au cœur de cette initiative. La mise en place du PNV vise à maximiser l'engagement volontaire de la population capverdienne, notamment des jeunes, pour le développement du pays. À travers cette initiative, seront reconnues et valorisées toutes les formes traditionnelles de volontariat dans le pays, et toutes ces personnes qui se dévouent au bien de tous. Les habitants seront incités à adopter un comportement citoyen et à montrer leur sens du service désintéressé à la communauté.

Part III – Modalités de gestion du projet - Suivi et évaluation

Comme le projet fait partie de l'axe thématique 4, sous -programme 7 « Participation de la Jeunesse » du 'One UN Programme au Cap Vert', la mise en œuvre sera intégrée dans les structures du 'One Programme' et du sous-programme 7 qui est dirigé par le FNUAP. Le comité de pilotage de ce sous programme sera composé de l'agence leader - UNFPA - ainsi que des agences participantes, des représentants des ministères impliqués dans la mise en œuvre du sous programme ainsi que des représentants de la société civile. Le projet sera en liaison avec les structures existantes du Ministère de la Jeunesse afin d'optimiser l'opérationnalisation du projet

La modalité de gestion du projet sera NEX. La mise en œuvre sera déléguée au MAJD assisté par une structure indépendante comme organe de pilotage rassemblant à la fois des représentants de l'ensemble des parties prenantes du dispositif, avec une place importante laissée aux organisations de la société civile.

Responsabilité des Partenaires

Le Programme de Volontaires des Nations Unies (PVNU)

Le PVNU a pour rôle d'appuyer la mise en œuvre du projet en fournissant l'assistance technique au projet et en appuyant le contrôle de qualité des activités et résultats du projet conformément au document de projet, aux termes de références des VNU et en tenant compte des directives et recommandations adoptées à l'issue des réunions du comité de pilotage.

A ce titre il est chargé de :

- § Recruter l'équipe VNU du projet ensemble avec le MAJD et mettre en place une équipe pour la mise en place et la coordination nationale du projet conformément aux documents de base ;
- § Mettre à disposition les fonds SVF alloués au projet pour la gestion du projet en NEX ;
- § Participer à l'instance de pilotage du projet, et ainsi à la définition des orientations stratégiques et priorités du dispositif de volontariat national ;
- § Partager son expertise du volontariat en contribuant à la définition et au montage du dispositif de volontariat national, et apporter des appuis techniques en soutien à l'équipe de coordination nationale qui sera recrutée ;
- § Appuyer le contrôle de qualité de la mise en œuvre du projet ;
- § Assurer le suivi régulier du projet, renforcé par des missions de revue annuelles ;
- § Organiser des missions d'évaluation externe ;
- § Contribuer à développer le volontariat au Cap Vert en renforçant sa politique de mobilisation de tous les VNU dans la promotion du volontariat sous toutes ses formes ;
- § Assurer la capitalisation des expériences acquises afin d'en assurer la dissémination.

Le Bureau des Fonds et Programmes des Nations Unies au Cap Vert (BFPNU -CV)

Le BFPNU -CV jouera un rôle de conseil et d'appui technique au projet. Il appuiera dans la mise en œuvre du projet et veillera à créer une synergie avec les autres partenaires de développement intervenant dans la zone d'action du projet.

Plus précisément le BFPNU -CV est chargé de :

- § Participer à l'instance de pilotage du projet, et ainsi à la définition des orientations stratégiques et priorités du dispositif de volontariat national ;
- § Conseiller et donner des avis favorisant l'obtention des résultats attendus, leur pérennisation et la réplique des expériences du projet ;

- § Assister le programme VNU dans la programmation et le suivi – évaluation du projet ;
- § Assister dans la gestion administrative et logistique du projet (achats, décaissement, paiements, etc.) ;
- § Assister dans la gestion de finance des fonds SVF pour la mise en œuvre du projet sous la modalité NEX
- § Recevoir et gérer des fonds de One Transition Fund de Cap Vert afin d'assurer le financement des activités prévu
- § Partager ses expériences et connaissances du pays ;
- § Contribuer à développer le volontariat et l'engagement des citoyens pour le développement du pays, en insufflant des clauses dans ce sens dans l'ensemble de ses projets ;
- § Assurer les synergies entre ce projet et d'autres intervenants dans le domaine ;
- § Impulser et contribuer à l'évaluation de l'impact du dispositif et de ses différents volets sur les résultats UNDAF et la progression du pays vers les OMDs.

Le MAJD et le Gouvernement du Cap Vert :

Le Gouvernement du Cap Vert a pour rôle de coordonner l'exécution des activités du projet conformément au document de projet, aux termes de références des VNU et en tenant compte des directives et recommandations adoptées à l'issue des réunions du comité de pilotage

- § Coordonner la mise en œuvre du projet ;
- § Assurer l'utilisation des fonds mis à disposition pour les activités du projet conformément au document de projet et aux plans de travail annuels;
- § Produire des rapports financiers requis par les différentes sources de financement ;
- § Assurer un « leadership » et améliorer la légitimité du volontariat en tant que valeur ajoutée pour le développement ;
- § Recruter en collaboration avec le PVNU le personnel du projet ;
- § Participer à l'instance de pilotage nationale du projet, et ainsi à la définition des orientations stratégiques et priorités du dispositif de volontariat national ;
- § Mobiliser ses représentants pour participer à la mise en œuvre du projet sur le terrain (Centres de Jeunesse, délégations départementales de l'éducation, de la santé, de l'environnement, du travail, de la famille et solidarité; du tourisme...).
- § Mobiliser les Centres des Jeunes et autres interlocuteurs déconcentrés de l'état pour participer aux comités de pilotage locaux, voire héberger les centres locaux de volontariat ;
- § Mettre à disposition des experts du Ministère Adjoint à la Jeunesse, pour travailler avec l'équipe VNU ;
- § Mettre à disposition le personnel nécessaire pour l'agence nationale de volontariat, et notamment le personnel en place suite à l'expérience 'Corpo Jovens', c-a-d un coordinateur du PNV, deux animateurs, une secrétaire/comptable et 1 chauffeur, afin de leur permettre de prendre la relève de la gestion du Programme National de Volontariat à la fin du projet ;
- § Mettre à disposition du projet les locaux et le matériel acquis durant l'expérience 'Corpo Jovens'.
- § Impliquer tous les Ministères du Gouvernement dans la réflexion continue sur les domaines d'intervention et missions prioritaires à confier aux volontaires au Cap Vert ;
- § Sensibiliser les parlementaires pour le vote de la loi et les décrets sur le volontariat ;
- § Intégrer le PNV dans le Programme National de Lutte contre la Pauvreté du Cap Vert; la direction de ce dernier devrait participer au comité de pilotage national du PNV, et mobiliser localement ses Comités Régionaux de Partenaires, pour intégrer la mobilisation volontaire dans leurs plans d'action annuels et dans leurs stratégies (ex. mobilisation de volontaires pour des chantiers de réhabilitation de logements insalubres).
- § Institutionnaliser un certificat de fin de service centré sur les compétences acquises lors des affectations de volontaires et le valoriser

- § Impliquer l'Institut des Communautés pour garantir le lien du PNV avec la diaspora et avec le MIDA ;
- § Contribuer au financement du projet et prévoir l'intégration d'une ligne budgétaire « volontariat national » dans le budget de l'Etat d'ici la fin du projet, afin d'assurer la responsabilité de la pérennisation financière du dispositif à la fin du projet, notamment par des crédits à mobiliser auprès de ses partenaires au développement ;
- § Mobiliser d'autres bailleurs de fonds et les CCI et entreprises capverdiennes pour le co-financement du projet.
- § Accueillir au sein de l'espace du MAJD le Bureau du Projet d'Appui au Programme National de Volontariat en donnant la disponibilité des services de base pour le correct déroulement des activités telles que l'électricité, le réseau Internet, le téléphone.

La Société Civile au Cap Vert et notamment la Plateforme des ONGs

- § Participer à l'instance de pilotage nationale du projet, et ainsi à la définition des orientations stratégiques et priorités du dispositif de volontariat national (plateforme des ONG et principales coordinations associatives) ;
- § Sur chaque île pilote, participer aux comités de pilotage locaux
- § Coordonner les OSC et notamment les activités de volontariat communes au niveau local (antennes locales de la Plateforme des ONGs)
- § Pour certaines associations (ou coordinations), assurer parfois le rôle de Centres Locaux de Volontariat (mise en oeuvre locale du PNV localement) ;
- § Assurer un « leadership » et améliorer la légitimité du volontariat en tant que valeur ajoutée pour le développement ;
- § Continuer à renforcer leurs capacités collectives en mobilisation, gestion et encadrement de volontaires ;
- § Contribuer à la promotion du volontariat dans le pays, notamment du PNV ;
- § Proposer des missions pour des volontaires, notamment pour des jeunes, ou pour des professionnels de la diaspora ou du secteur privé ;
- § Plus généralement, appuyer l'identification de missions structurées et diversifiées pour des volontaires ;
- § Mobiliser et encadrer effectivement des volontaires, notamment des jeunes ;
- § Assurer le suivi des volontaires mobilisés au sein des OSC.

Les centres de jeunesse se chargeront de :

- § Participer aux comités de pilotage locaux (sur chacune des îles), afin de contribuer à la réflexion sur les priorités locales
- § Mobiliser leurs équipes pour planifier, proposer et encadrer des activités volontaires à des jeunes
- § Eventuellement (si ce choix est validé par le comité de pilotage local), devenir « centre local de volontariat », en hébergeant le permanent du PNV chargé de mettre en place les différents volets du PNV sur l'île concernée.
- § Assurer un « leadership » et améliorer la légitimité du volontariat en tant que valeur ajoutée pour le développement sur leur territoire ;
- § Faciliter la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire, notamment de la municipalité et des autres services déconcentrés de l'Etat ;
- § Contribuer au recensement des missions de volontariat offertes sur le territoire, et au recensement et suivi des volontaires de l'île (la ville).

Les structures décentralisées de l'Etat, notamment les municipalités, seront responsables de :

- § Via l'association des municipalités du Cap Vert, participer à l'instance de pilotage du projet, et ainsi à la définition des orientations stratégiques et priorités du dispositif de volontariat national ;

- § Participer localement aux comités de pilotage par île ;
- § Appuyer l'équipe du projet dans la réalisation de ses activités ;
- § Continuer à renforcer leurs capacités collectives en mobilisation, gestion et encadrement de volontaires ;
- § Contribuer à la promotion du volontariat dans le pays, notamment du PNV ;
- § Proposer des missions pour des volontaires, notamment pour des jeunes, ou pour des professionnels de la diaspora ou du secteur privé ;
- § Plus généralement, appuyer l'identification de missions structurées et diversifiées pour des volontaires ;
- § Soutenir le développement de la mobilisation volontaire dans les îles et appuyer le suivi de ces volontaires.

IIDAC ou un autre ONG en préférence comme partenaire de coopération Sud -Sud

- § Apporter un appui technique à la mise en œuvre du projet, notamment en terme de gestion et de réseau de volontaires ;
- § Consolider les stratégies de gestion et promotion du volontariat et partager des outils de gestion de volontaires et réaliser des missions de formation des techniciens nationaux et locaux pour la mise en œuvre des actions de sensibilisation, mobilisation et gestion du volontariat ;
- § Contribuer à la diffusion du travail des Centres de Volontariat au niveau national du Cap Vert et à niveau international ;
- § Servir de support de technologies sociales et des outils stratégiques de contexte international pour augmenter les capacités locales et nationales du Cap Vert ;
- § Avoir un rôle consultatif au Comité de Pilotage soit étant présent, soit à travers les Technologies d'Information et Communication.

Section II – Cadre logique du projet / résultats attendus et activités prévues

Résultats attendus	Activités envisagées	Indicateurs de résultat	Partenaire responsable
Objectif de Développement : Inclusion des communautés, notamment les plus vulnérables (jeunes, femmes), au processus de développement socio-économique du pays, en investissant dans la promotion, le développement et l'amélioration de la qualité de l'engagement volontaire des citoyens			
Objectif spécifique n°1 : créer un environnement favorable au développement du volontariat national au Cap Vert			
1.1. Un cadre légal sur le volontariat est mis en place	Analyser les textes de loi dans d'autres pays avec une expérience similaire (par exemple, le Mozambique, le Brésil, la Bolivie, le Niger etc.) et des études comparatives existantes	Bulletins officiels mentionnant la loi sur le volontariat et ses décrets d'application avant juin 2009;	MAJD
	Appuyer les partenaires locaux à rédiger le projet de loi sur le volontariat et le faire valider par toutes les parties prenantes en y intégrant: - la facilitation du volontariat des travailleurs sous la forme de « droits à congés pour volontariat » (pour fonctions bénévoles de dirigeant associatif) - des déductions fiscales pour les entreprises prenant en charge les jours de volontariat de leurs salariés dans des associations d'intérêt général - la possibilité d'indemniser et d'assurer une couverture sociale aux volontaires engagés « à temps plein » (sur des missions ponctuelles)	Statut et le mandat du PNV approuvés par toutes les parties prenantes en décembre 2008	MAJD
	Sensibiliser les parlementaires pour une approbation du projet de loi		Toutes les parties prenantes du PNV
	Suivre l'adoption de la loi par le Parlement et la rédaction et parution des décrets d'application nécessaires		Parlement du Cap Vert
	Définir le mandat du Programme Nationale de Volontariat		MAJD

1.2. Le volontariat est reconnu, promu, et valorisé dans toutes les sphères de la société capverdiennne	Elaborer et mettre en oeuvre une stratégie de promotion et de valorisation de volontariat et bénévolat	La stratégie est adoptée avant mars 2009 et mise en oeuvre tout au long du projet;	Comités de Pilotage national et régionaux
	Institutionnaliser un système de « passeport du volontaire », permettant aux volontaires, notamment jeunes, de valoriser leurs heures de volontariat structuré pour l'accès privilégié à des bourses d'étude, à des stages (centres INEFP) ou à des crédits à la création d'entreprises	Le "Passeport du Volontaire" est institutionnalisé sur la base des règlements spécifiques; Nbre d'organisations enregistrées sous ce passeport; Nbre de passeports délivrés	Agence Nationale de Volontariat (ANV)
	Organiser un processus d'agrément des "activités volontaires" éligibles au "passeport du volontaire" et lancer le processus d'agrément des associations et autres organisations mobilisatrices de bénévoles/volontaires	Nbre d'activités volontaires agréées Heures de volontariat intégrées aux critères d'attribution des bourses (villes et ministère), aux critères d'accès aux centres de l'INEFP, et aux critères d'accès aux organismes de microcrédit;	ANV avec implication des Centres Locaux de Volontariat (CLV)
	Faire connaître le "passeport", commencer à le distribuer, et à suivre les heures d'engagement bénévole des détenteurs de ce passeport		ANV avec implication des CLV
	Etablir le prix du "volontaire de l'année" (pour des individus, les associations de base, le secteur privé) au niveau national et/ou régional sur la base d'un sponsor local	Nombre de campagnes de sensibilisation menées par an; Au moins x nombre d'actions volontaires reflétées dans les différents médias capverdiens	ANV
	Intégrer les heures de volontariat incluse dans le "passeport du volontaire" dans les critères de recrutement des centres de formation INEFP et d'accès aux bourses d'étude et aux micro crédits (à partir de X heures de volontariat sur les 2 dernières années par ex) et d'assurer un accompagnement privilégié des volontaires dans les centres d'emploi.	Le "Prix du Volontaire de l'Année" décerné annuellement par une autorité nationale selon les critères de reconnaissance préalablement établis à partir de 2008;	INEFP, Ministère de l'Education
	Mener des campagnes de sensibilisation et faire des actions particulières de promotion du volontariat dans les entreprises privées, la fonction publique, les universités, les OSC, communes, projets, (telles que l'organisation des journées de volontariat etc.)	Le logo du PNV est créé avant mars 2009	ANV avec implication des CLV

	Elaborer un logo et promouvoir le PNV parmi les jeunes femmes et hommes capverdiens et les acteurs de développement		ANV
Objectif spécifique n°2 : Mettre en place le Programme National de Volontariat du Cap Vert			
2.1. Un mécanisme de concertation et de coordination entre société civile, municipalités et structures étatiques est mis en place autour du Programme National de Volontariat	Mettre en place un comité de pilotage national associant acteurs publics et société civile (50% des membres devraient être des femmes), ainsi qu'une agence nationale du volontariat, chargée, sous la direction de ce dernier, de coordonner le PNV	Les Comités de Pilotage national et régionaux sont opérationnels avant décembre 2007; Le PNV fonctionne selon les modalités établies avant juin 2009;	MAJD
	Monter des comités de pilotage locaux dans les 4 îles pilotes. Suite à un appel de proposition, identifier et former les structures qui deviendront "Centres Locaux de Volontariat" (coordinations associatives, ONG, centres de jeunesse...). 50% des membres devraient être des femmes.	Tous les membres du PNV remplissent leur responsabilités préalablement fixées sur la base d'une approche participative; Un organigramme et un budget du PNV sont approuvés par toutes les parties prenantes;	MAJD et ANV
	Définir les modalités de fonctionnement du Programme National de Volontariat ainsi que les rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes, en particulier de l'Agence Nationale, des Centres Locaux de Volontariat et des organisations membres	Les CLVs sont identifiés et fonctionnel avant septembre 2008; Les conventions entre l'ANV et CLV sont signées et suivies régulièrement; Le manuels de formation des CLVs est élaboré;	MAJD
	Etablir le mécanisme de suivi, de communication et de coordination entre les cellules nationale et régionales	Les mécanismes de concertation au niveau local fonctionne régulièrement d'une manière autonome avant juin 2009;	MAJD
	Créer le site Internet du programme : www.pnvolunteriado.cv , incluant un extranet avec tous les outils en matière de volontariat, une liste des OSC nationales et locales, une base de données des offres de postes de volontariat et des candidats au volontariat etc.	Le site Internet du programme et l'extranet est en ligne, fonctionnel et actualisé régulièrement; Nbres d'action volontaires commune sur la base d'une planification stratégiques;	ANV
	Institutionnaliser sur chaque île pilote un mécanisme de concertation régulière entre toutes les organisations travaillant avec des volontaires		CLV et Plateforme ONG

	Organiser régulièrement des actions communes de développement en mobilisant les volontaires de toutes les îles, et impliquant société civile, municipalités et structures étatiques (dont Centres de jeunesse)	Les antennes locales de la Plateforme des ONGs coordonne plus d'activités de la société civile	ANV et Plateforme ONG avec tous les CLV et partenaires locaux
2.2. Les capacités des structures nationales et locales en mobilisation, gestion, et encadrement de volontaires nationaux sont renforcées	Mettre en place un (des) module(s) de formation continue pour les organisations de volontariat et les volontaires dans les domaines de : - la planification stratégiques des actions de développement - gestion de projet - le recrutement, la gestion et le suivi de volontaires - mobilisation sociale, travail et gestion d'équipe	Outils de formation à la disponibilité de toutes les parties prenantes avant septembre 2008; Nbre d'heures de formation en chaque domaine; Nbre de participants aux formations et leur niveau de satisfaction sur la base des évaluation;	ANV
	Renforcer les capacités des municipalités, centres et ligues de jeunesse, coordinations associatives et principales associations, en planification, mobilisation, gestion, et suivi de volontaires	Les membres de la cellule nationale gèrent leur travail d'une manière autonome à partir de juin 2009;	CLV (formé par l'ANV)
	Elaborer les profils pour l'équipe de la cellule nationale à long terme et appuyer la contrepartie nationale à recruter et former les membres de cette équipe sous le budget national	Tous les CLVs maîtrisent leurs rôles et responsabilités et sont constamment guidés et coordonnés par l'ANV;	ANV
	Renforcer les capacités du MAJD en matière de coordination et suivi d'un programme national de volontariat à travers des formations, des partenariats d'expertise et d'autres méthodes de renforcement de capacités	Les CLV sont connus dans la région et servent comme interface local pour le PNV;	MAJD avec l'appui des partenaires brésiliens
	Former les Centres Locaux de Volontariat, les antennes de la plateforme des ONGs et les Centres de Jeunesse à remplir leur fonction dans le cadre du Programme National de Volontariat	Niveau de satisfaction des membres du PNV concernant la gestion et la coordination du programme (survey study) ;	ANV

	Elaborer une stratégie de mobilisation de ressources à moyen et long terme pour le programme, y compris l'intégration du projet dans le budget national	Les ressources financières pour un financement durable du PNV sont disponible à partir de janvier 2010;	MAJD avec Ministère du Budget
2.3. Un système de suivi des volontaires nationaux et d'appui aux organisations mobilisatrices de volontaires est mis en place	Élaborer, renseigner et faire vivre une base de données avec moteur de recherche, permettant de répertorier les missions de volontariat identifiées (par domaine, lieu, et durée d'engagement souhaité), et les candidats au volontariat (par expertise et disponibilité notamment).	Une base de données sur les structures d'accueil et leur besoin en volontaires fonctionnelle et actualisée régulièrement; Nbre de connexions par des utilisateurs;	ANV
	Appuyer les projets des associations, centres de jeunesse, ou autres acteurs souhaitant mobiliser des volontaires dans les domaines UNDAF prioritaires (appuis technique et financier)	Nbre de « binômes » créés via l'extranet (volontaire/projet); Nbre de volontaires travaillant sur la base des TdR Canevas; Nbre de volontaires ayant bénéficié d'un certificat fin de service du MAJD;	CLV
	Elaborer des canevas types pour les TdR des Volontaires, les rapports périodiques de suivi etc.	Dispositif pour mesurer les résultats des interventions des volontaires sur le développement disponible en juin 2009;	ANV avec CLV
	Créer un guide avec des outils pratiques pour l'encadrement et le suivi des affectations des volontaires		ANV avec CLV
	Institutionnaliser auprès du MAJD un certificat de fin de service centré sur les compétences acquises lors des affectations de volontaires et le valoriser		ANV
	Etablir un système d'évaluation régulier du Programme National de Volontariat et de ses organisations membres		ANV
	Concevoir et tester un système d'évaluation de résultat du volontariat au Cap Vert		MAJD

2.4. Le concept de « volontariat à temps plein » (sur des missions ponctuelles précises), est expérimenté, notamment avec les universités, la diaspora et le secteur privé	En lien avec les CLV de chacune des îles et en coordination avec l'étude prévue par le MIDA, répertorier les missions à confier à des volontaires mobilisés « sur un temps donné à temps plein » (avec durée et lieu d'affectation), notamment dans les champs prioritaires de l'UNDAF.	Base de données des missions mise en place; Nbre de volontaires de la diaspora et du secteur privé mobilisés à temps pleins ; Conventions de partenariat signées entre les parties prenantes du	ANV avec CLV et Institut des Communautés
	Définir les critères, procédures et outils de sélection des structures d'accueil pour les volontaires à temps plein	"volontariat à temps plein"; Accords signés avec les municipalités (pour prise en charge totale ou partielle);	ANV
	Analyse des structures existantes, à niveau du secteur privé, associations de la diaspora, universités afin de mettre en place un système de collaboration pour pouvoir financer des affectations volontaires	Les procédures et modalités de recrutement pour les volontaires sont publiés sur le site web avant décembre 2008;	ANV, Institut des Communautés, universités
	Mobiliser la diaspora (via l'Institut des Communautés), le secteur privé (via les 2 CCI) et les universités (pôle universitaire et Institut Jean Piaget), pour la mobilisation de volontaires dans les domaines d'expertise recherchés.	Nbre de volontaires à temps plein recruté selon les critères préalablement définis;	ANV avec CLV
	Organiser les modalités pratiques de la prise en charge des « volontaires à temps plein par la municipalité, l'institution d'ôte ou le Gouvernement (pour la prise en charge du logement, repas & transport)	Nbre de missions effectivement réalisées et niveau de satisfaction du volontaire et de la structure d'accueil; Un système d'évaluation régulier du dispositif est mis en place.	
	Etablir des partenariats stratégiques avec le secteur privé, les universités et les acteurs du développement (institutions publiques, bailleurs de fonds, ONG nationales et internationales, etc.) pour la mobilisation des volontaires et/ou l'intégration des volontaires dans leurs programmes/budgets		ANV/MAJD
	Tester le « volontariat temps plein » sur 20 à 40 missions de 1 à 2 mois réparties sur l'ensemble des 4 îles.		ANV avec CLV

Section III – Plan d'action annuel et budget

2009

Résultats attendus	Activités envisagées	Calendrier d'exécution				Budget de l'action		
		Année 1				Ressources (USD) 1	Description	Sources de fonds
		T 1	T 2	T 3	T 4			
Objectif de Développement : Inclusion des communautés, notamment les plus vulnérables (jeunes, femmes), au processus de développement socio-économique du pays, en investissant dans la promotion, le développement et l'amélioration de la qualité de l'engagement volontaire des citoyens								
Objectif spécifique n°1 : créer un environnement favorable au développement du volontariat national au Cap Vert								
1.1. Un cadre légal sur le volontariat est mis en place	Analyser les textes de loi dans d'autres pays avec une expérience similaire (par exemple, le Mozambique, le Brésil, la Bolivie, le Niger etc.) et des études comparatives existantes					4 875	Spécialiste National en Droit associatif	UNV
	Appuyer les partenaires locaux à rédiger le projet de loi sur le volontariat et le faire valider par toutes les parties prenantes en y intégrant:							
	- la facilitation du volontariat des travailleurs sous la forme de « droits à congés pour volontariat » (pour fonctions bénévoles de dirigeant associatif)							
	- des déductions fiscales pour les entreprises prenant en charge les jours de volontariat de leurs salariés dans des associations d'intérêt général					25 000	1 Voiture	UNV
	- la possibilité d'indemniser et d'assurer une couverture sociale aux volontaires engagés « à temps plein » (sur des missions ponctuelles)					4 000	Baseline study	UNV
	Sensibiliser les parlementaires pour une approbation du projet de loi					2 700	Carburant voiture (1.5 USD par litre* 0.15 litre de consommation par kilomètre* 1000 km par mois*12)	UNV
	Suivre l'adoption de la loi par le Parlement et la rédaction et parution des décrets d'application nécessaires					2 200	Atelier de sensibilisation / Lancement officielle PNV (Location salle, réception des participants, activités de sensibilisation)	UNV
						3 500	Voyage et transport	UNV
						3 700	DSA	UNV

					600	Matériaux de communication (annonce radio et tv)	UNV
	Définir le mandat du Programme Nationale de Volontariat				45 000	1 VNU International Coordinateur Projet	UNV
					2 000	Formation Bonn VNU International Coordinateur Projet	UNV
1.2. Le volontariat est reconnu, promu et valorisé dans toutes les sphères de la société capverdienne	Elaborer et mettre en oeuvre une stratégie de promotion et de valorisation de volontariat et bénévolat				1 500	1 Photocopieuse	UNV
					1 500	1 PC portable pour le VNU Coordinateur	UNV
					500	1 stabilisateur d'électricité	UNV
					600	4 téléphones portables	UNV
					800	recharges téléphones portables	UNV
					3 000	Matériaux de papeterie	UNV
					200	Matériaux informatique consommable (CD, diskettes, softwares..)	UNV
	Institutionnaliser un système de « passeport du volontaire », permettant aux volontaires, notamment jeunes, de valoriser leurs heures de volontariat structuré pour l'accès privilégié à des bourses d'étude, à des stages (centres INEFP) ou à des crédits à la création d'entreprises				700	Cahiers passeport (impression, multiplication et plastification)	MAJD
	<u>Traduction du document Programme National de Volontariat dans la langue Portugaise</u>				2700	Traduction et Impression	MAJD
	<u>Elaboration des affiches pour la promotion du programme</u>				2175		
	Organiser un processus d'agrément des "activités volontaires" éligibles au "passeport du volontaire" et lancer le processus d'agrément des associations et autres organisations mobilisatrices de bénévoles/volontaires					MISSION ONG SUD SUD: étude du contexte Capverdienne pour adapter les outils de gestion du volontariat	
					3 000	Frais de mission 30jj*100\$	UNV
						2 000	Billet d'avion Brésil Praia
	Faire connaître le "passeport", commencer à le distribuer, et à suivre les heures d'engagement bénévole des détenteurs de ce passeport				500	Frais de déplacement pour la distribution des "passeport"s	UNV
					500	Frais de publicité pour le "passeport"	UNV

	Etablir le prix du "volontaire de l'année" (pour des individus, les associations de base, le secteur privé) au niveau national et/ou régional sur la base d'un sponsor local					45 000	1 VNU INT Spécialiste en Communication	Financé par Espagne
	Intégrer les heures de volontariat incluse dans le "passeport du volontaire" dans les critères de recrutement des centres de formation INEFP et d'accès aux bourses d'étude et aux micro-crédits (à partir de X heures de volontariat sur les 2 dernières années par ex) et d'assurer un accompagnement privilégié des volontaires dans les centres d'emploi.							
	Mener des campagnes de sensibilisation et faire des actions particulières de promotion du volontariat dans les entreprises privées, la fonction publique, les universités, les OSC, communes, projets, (telles que l'organisation des journées de volontariat etc.)					28 500	3 VNU Nationaux animateurs	UNV
						2 000	Matériel de sensibilisation pour les 4 îles.	UNV
	Elaborer un logo et promouvoir le PNV parmi les jeunes femmes et hommes capverdiens et les acteurs de développement							
Objectif spécifique n°2 : Mettre en place le Programme National de Volontariat du Cap Vert		T	T	T	T			
		1	2	3	4			
2.1. Un mécanisme de concertation et de coordination entre société civile, municipalités et structures étatiques est mis en place autour du Programme National de Volontariat	Mettre en place un comité de pilotage national associant acteurs publics et société civile (40% des membres devraient être des femmes), ainsi qu'une agence nationale du volontariat, chargée, sous la direction de ce dernier, de coordonner le PNV					45 000	1 VNU International Spécialiste en formation, mobilisation sociale et gestion de volontaires	UNV
	Monter des comités de pilotage locaux dans les 4 îles pilotes. Suite à un appel de proposition, identifier et former les structures qui deviendront "Centres Locaux de Volontariat" (coordinations associatives, ONG, centres de jeunesse...). 50% des membres devraient être des femmes.					4 000	<u>Budget Comités Locaux de Volontariat</u> Adaptation de la structure d'accueil des CLV	UNV
						1 000	Fourniture de bureau (table, chaises)	UNV
						4 500	3 PC portables pour les VNU animateurs sur les îles	UNV
						1 500	3 stabilisateurs d'électricité	UNV
						1 500	3 imprimantes	UNV
						9 000	Frais DSA pour VNU spécialiste coordinateur du projet (10jj*3 fois*3 ans*3 îles *100\$)	UNV
	Définir les modalités de fonctionnement du Programme National de Volontariat ainsi que les rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes, en particulier de l'Agence Nationale, des Centres Locaux de Volontariat et des organisations membres					900	Billet avion pour VNU spécialiste coordinateur du projet (9 ticket aller retour*100 USD)	UNV

				1 200	Séminaire de briefing des CLV: 1 Atelier par île a 300 /USD	UNV
				3 000	Frais de déplacement pour les membres du comitat de pilotage	MAJD
	Etablir le mécanisme de suivi, de communication et de coordination entres les cellules nationale et régionales					
	Créer le site Internet du programme : www.pnvolunteriado.cv, incluant un extranet avec tous les outils en matière de volontariat, une liste des OSC nationales et locales, une base de données des offres de postes de vol ontariat et des candidats au volontariat, etc.			42 000	2 UNITeS	UNV
	Institutionnaliser sur chaque île pilote un mécanisme de concertation régulière entre toutes les organisations travaillant avec des volontaires			4 500	Achat de 3 MOTOS pour les îles de Fogo, San Vicente et Sant'Antao	UNV
				600	Enregistrement et assurance 3 motos	UNV
				5 400	carburant moto (1.5 USD par litre* 0.10 litre de consommation par kilomètre* 1000 km par mois*12*3)	UNV
	Organiser régulièrement des actions communes de développement en mobilisant les volontaires de toutes les îles (sur une île différente chaque année), et impliquant société civile, municipalités et structures étatiques (dont Centres de jeunesse)			3 400	Achat de 2 MOTO pour Santiago et documentation (enregistrement et assurance)	MAJD
				3 600	carburant moto (1.5 USD par litre* 0.10 litre de consommation par kilomètre* 1000 km par mois*12*2)	MAJD
2.2. Les capacités des structures nationales et locales en mobilisation, gestion, et encadrement de volontaires nationaux sont renforcées	Mettre en place un (des) module(s) de formation continue pour les organisations de volontariat et les volontaires dans les domaines de : - la planification stratégique des actions de développement			9 000	Frais DSA pour VNU spécialiste en formation, mobilisation sociale et gestion de volontaires (10jj*3 fois* - 3ans*3iles*100\$)	UNV
				900	Billet avion pour VNU spécialiste en formation, mobilisation sociale et gestion de volontaires (9 ticket allez retour*100 USD)	UNV

	- gestion de projet				2 000	Matériaux de formation continue pour les organisations de volontariat et les volontaires	UNV
	- le recrutement, la gestion et le suivi de volontaires				1 000	Frais de formation continue pour les organisations de volontariat et les volontaires	MAJD
	- mobilisation sociale, travail et gestion d'équipe				3 000	Frais de Mission VNU National Spécialiste en Droit associatif (10jj*ans*3 îles* 100\$)	UNV
					300	Billets avion VNU National Spécialiste en Droit associatif (1 ticket*ans*3 îles* 100\$)	UNV
	Renforcer les capacités des municipalités, centres et ligues de jeunesse, coordinations associatives et principales associations, en planification, mobilisation, gestion, et suivi de volontaires				4 000	2 Missions de 2 personnes pour appui technique et formation dans le cadre de la collaboration Sud Sud : TICKET D'AVIONS	UNV
					3 000	Per diem 100 \$ par jour * 2 personne par 15 jours	UNV
	Elaborer les profils pour l'équipe de la cellule nationale à long terme et appuyer la contrepartie nationale à recruter et former les membres de cette équipe sous le budget national				3 000	Frais de Mission VNU Spécialiste en Communication (10jj*ans*3 îles* 100\$)	UNV
	Renforcer les capacités du MAJD en matière de coordination et suivi d'un programme national de volontariat à travers des formations, des partenariats d'expertise et d'autres méthodes de renforcement de capacités				3 000	Production des matériaux de formation	UNV
2.3. Un système de suivi des volontaires nationaux et d'appui aux organisations mobilisatrices de volontaires est mis en place	Élaborer, renseigner et faire vivre une base de données avec moteur de recherche, permettant de répertorier les missions de volontariat identifiées (par domaine, lieu, et durée d'engagement souhaité), et les candidats au volontariat (par expertise et disponibilité notamment).				9 750	1 VNU National Spécialiste en M&E	UNV
	Appuyer les projets des associations, centres de jeunesse, ou autres acteurs souhaitant mobiliser des volontaires dans les domaines UNDAF prioritaires (appuis technique et financier)				500	Lancement officiel des CVL	UNV
					2 400	Appui forfaitaire mensuel aux 4 CLV	UNV
	Elaborer des canevas types pour les TdR des Volontaires, les rapports périodiques de suivi etc.						
	Créer un guide avec des outils pratiques pour l'encadrement et le suivi des affectations des volontaires				2 400	DSA VNU M&E (2 fois*4jj*ans*100 \$)	UNV
					600	Billet avion VNU M&E	UNV

					1 500	Coût de production de la guide des outils pratiques pour l'encadrement et suivi des volontaires	UNV
	Etablir un système de mentoring et de coaching pour les volontaires				600	Billets d' avion meeting semestrielle de tout l'équipe	UNV
	Institutionnaliser auprès du MAJD un certificat de fin de service centré sur les compétences acquises lors des affectations de volontaires et le valoriser				1 200	DSA meeting semestrielle équipe (2 fois*2jj*100USD*3)	UNV
	Etablir un système d'évaluation régulier du Programme National de Volontariat et de ses organisations membres						
	Concevoir et tester un dispositif de mesure de résultat et de l'impact social du volontariat au Cap Vert					MISSION FINALE DE PARTENARIAT SUD SUD 1 Ticket d' avion Per diem (15 jj*100 USD) 1 Evaluation externe (2)	
2.4. Le concept de « volontariat à temps plein » (sur des missions ponctuelles précises), est expérimenté, notamment avec les universités, la diaspora et le secteur privé	En lien avec les CLV de chacune des îles et en coordination avec l'étude prévue par le MIDA, répertorier les missions à confier à des volontaires mobilisés « sur un temps donné à temps plein » (avec durée et lieu d'affectation), notamment dans les champs prioritaires de l'UNDAF.				5 000	1 Mission par an du siège PVNU	UNV
	Définir les critères de sélection et les modalités de recrutement des volontaires à temps plein						
	Définir les critères, procédures et outils de sélection des structures d'accueil pour les volontaires à temps plein						
	Analyse des structures existantes, à niveau du secteur privé, associations de la diaspora, universités afin de mettre en place un système de collaboration pour pouvoir financer des affectations volontaires						
	Mobiliser la diaspora (via l'Institut des Communautés), le secteur privé (via les 2 CCI) et les universités (pôle universitaire et Institut Jean Piaget), pour la mobilisation de volontaires dans les domaines d'expertise recherchés.						
	Organiser les modalités pratiques de la prise en charge des « volontaires à temps plein par la municipalité, l'institution d'ôte ou le Gouvernement (pour la prise en charge du logement, repas & transport)						
	Etablir des partenariats stratégiques avec le secteur privé, les universités et les acteurs du développement (institutions publiques, bailleurs de fonds, ONG nationales et internationales etc.) pour la mobilisation des volontaires et/ou l'intégration des volontaires dans leurs programmes/budgets						
	Tester le « volontariat temps plein » sur 20 à 40 missions de 1 à 2 mois réparties sur l'ensemble des 4 îles.						
SOUS TOTAL					366 000		
TOTAL					384 300		

2009		SVF : 304 425 USD
	PVNU	FF Spain : 45 000 USD
		Total : 349 425 USD
	BFP UN CV	
	MAJD	16 575 USD
	TOTAL	366 000 USD

Budget prévisionnel

Année : 2009-2011

Numéro projet :

Titre du projet : Appui à la mise en place d'un Programme National de Volontariat au Cap Vert.

Produits attendus	Activités clés	Budget de l'action					
Objectif de Développement : Inclusion des communautés, notamment les plus vulnérables (jeunes, femmes), au processus de développement socio-économique du pays, en investissant dans la promotion, le développement et l'amélioration de la qualité de l'engagement volontaire des citoyens		2009	2010	2011	Montant USD TOTAL	Description	Sources de fonds
Objectif spécifique n°1 : créer un environnement favorable au développement du volontariat national au Cap Vert							
1.1. Un cadre légal sur le volontariat est mis en place	Analyser les textes de loi dans d'autres pays avec une expérience similaire (par exemple, le Mozambique, le Brésil, la Bolivie, le Niger etc.) et des études comparatives existantes	4 875	4 875		9 750	National Spécialiste en Droit associatif	
	Appuyer les partenaires locaux à rédiger le projet de loi sur le volontariat et le faire valider par toutes les parties prenantes en y intégrant:						
	- la facilitation du volontariat des travailleurs sous la forme de « droits à congés pour volontariat » (pour fonctions bénévoles de dirigeant associatif) - des déductions fiscales pour les entreprises prenant en charge les jours de volontariat de leurs salariés dans des associations d'intérêt général	25 000			25 000	1 Voiture	
	- la possibilité d'indemniser et d'assurer une couverture sociale aux volontaires engagés « à temps plein » (sur des missions ponctuelles)	4 000			4 000	étude de base	

	Sensibiliser les parlementaires pour une approbation du projet de loi	2 700	2 700	2 700	8 100	Carburant voiture (1.5 USD par litre* 0.15 litre de consommation par kilomètre* 1000 km par mois*12*ans)	
	Suivre l'adoption de la loi par le Parlement et la rédaction et parution des décrets d'application nécessaires	2 200			2 200	Atelier de sensibilisation / Lancement officielle PNV (Location salle, réception des participants, activités de sensibilisation)	
		3 500			3 500	Voyage et transport	
		3 700			3 700	DSA	
		600			600	Matériaux de communication (annonce radio et tv)	
	Définir le mandat du Programme Nationale de Volontariat	45 000	37 000	37 000	119000	1 VNU Internationale Coordinateur du Projet	
		2 000			2 000	Formation Bonn VNU Int Coordinateur du Projet	
1.2. Le volontariat est reconnu, promu et valorisé dans toutes les sphères de la société capverdienne	Elaborer et mettre en oeuvre une stratégie de promotion et de valorisation de volontariat et bénévolat	1 500			1 500	1 Photocopieuse	
		1 500			1 500	1 PC portable pour le VNU Coordinateur	
		500			500	1 stabilisateur d'électricité	
		600			600	4 téléphones portables	
		800	800	800	2 400	recharges téléphones portables	
		3 000	3 000	3 000	9 000	Matériaux de papeterie	
		200	200	200	600	Matériaux informatique consommable (CD, diskettes, softwares..)	
	Institutionnaliser un système de « passeport du volontaire », permettant aux volontaires, notamment jeunes, de valoriser leurs heures de volontariat structuré pour l'accès privilégié à des bourses d'étude, à des stages (centres INEFP) ou à des crédits à la création d'entreprises	700	500	500	1 700	Cahiers passeport (impression, multiplication et plastification)	MAJD
	Traduction du document Programme National de Volontariat dans la langue Portugaise	2 700			2 700		MAJD
	Elaboration des affiches pour la promotion du programme	2175			2175		
	Organiser un processus d'agrément des "activités volontaires" éligibles au "passeport du volontaire" et lancer le processus d'agrément des associations et autres organisations mobilisatrices de bénévoles/volontaires	3 000			3 000	MISSION ONG SUD SUD: étude du contexte Capverdienne pour adapter les outils de gestion du volontariat Frais de mission 30jj*100\$	

		2 000			2 000	Billet d'avion Brésil Praia	
	Faire connaître le "passeport", commencer à le distribuer, et à suivre les heures d'engagement bénévole des détenteurs de ce passeport	500	500	500	1 500	Frais de déplacement pour la distribution des "passeport"s	
		500			500	Frais de publicité pour le "passeport"	
	Etablir le prix du "volontaire de l'année" (pour des individus, les associations de base, le secteur privé) au niveau national et/ou régional sur la base d'un sponsor local	45 000	37 000		82 000	1 VNU International Spécialiste en Communication	FF Spain
	Intégrer les heures de volontariat incluse dans le "passeport du volontaire" dans les critères de recrutement des centres de formation INEFP et d'accès aux bourses d'étude et aux micro-crédits (à partir de X heures de volontariat sur les 2 dernières années par ex) et d'assurer un accompagnement privilégié des volontaires dans les centres d'emploi.						
	Mener des campagnes de sensibilisation et faire des actions particulières de promotion du volontariat dans les entreprises privées, la fonction publique, les universités, les OSC, communes, projets, (telles que l'organisation des journées de volontariat etc.)	28 500	28 500	28 500	85 500	3 VNU Nationaux animateurs	
		2 000	2 000	2 000	6 000	Matériel de sensibilisation pour les 4 îles.	
	Elaborer un logo et promouvoir le PNV parmi les jeunes femmes et hommes capverdiens et les acteurs de développement						
Objectif spécifique n°2 : Mettre en place le Programme National de Volontariat du Cap Vert							
2.1. Un mécanisme de concertation et de coordination entre société civile, municipalités et structures étatiques est mis en place autour du Programme National de Volontariat	Mettre en place un comité de pilotage national associant acteurs publics et société civile (40% des membres devraient être des femmes), ainsi qu'une agence nationale du volontariat, chargée, sous la direction de ce dernier, de coordonner le PNV	45 000	37 000		82 000	1 VNU International Spécialiste en formation, mobilisation sociale et gestion de volontaires	
	Monter des comités de pilotage locaux dans les 4 îles pilotes. Suite à un appel de proposition, identifier et former les structures qui deviendront "Centres Locaux de Volontariat" (coordinations associatives, ONG, centres de jeunesse...). 50% des membres devraient être des femmes.	4 000			4 000	<u>Budget Comités Locaux de Volontariat</u>	
		1 000			1 000	Adaptation de la structure d'accueil des CLV	
		4 500			4 500	Fourniture de bureau (table, chaises)	
		1 500			1 500	3 PC portables pour les VNU animateurs sur les îles	
		1 500			1 500	3 stabilisateurs d'électricité	
				1 500	3 imprimantes		

Définir les modalités de fonctionnement du Programme National de Volontariat ainsi que les rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes, en particulier de l'Agence Nationale, des Centres Locaux de Volontariat et des organisations membres	9 000	9 000	9 000	27 000	Frais DSA pour VNU spécialiste coordinateur du projet (10jj*3 fois*3ans*3iles*100\$)	
	900	900	900	2 700	Billet avion pour VNU spécialiste coordinateur du projet (9 ticket aller retour*100 USD)	
	1 200			1 200	Séminaire de briefing des CLV: 1 Atelier par île a 300 /USD	
	3 000	3 000	3 000	9 000	Frais de déplacement pour les membres du comité de pilotage	MAJD
Etablir le mécanisme de suivi, de communication et de coordination entre les cellules nationale et régionales						
Créer le site Internet du programme : www.pnvolunteriado.cv, incluant un extranet avec tous les outils en matière de volontariat, une liste des OSC nationales et locales, une base de données des offres de postes de volontariat et des candidats au volontariat etc	42 000			42 000	2 Volontaires Universitaires Espagnols	
Institutionnaliser sur chaque île pilote un mécanisme de concertation régulière entre toutes les organisations travaillant avec des volontaires	4 500			4 500	Achat de 3 MOTOS pour les îles de Fogo, San Vicente et Sant'Antao	
	600	600	600	1 800	Enregistrement et assurance 3 motos	
	5 400	5 400	4 050	14 850	carburant moto (1.5 USD par litre* 0.10 litre de consommation par kilomètre* 1000 km par mois*12*3)	
Organiser régulièrement des actions communes de développement en mobilisant les volontaires de toutes les îles (sur une île différente chaque année), et impliquant société civile, municipalités et structures étatiques (dont Centres de jeunesse)	3 400	200	400	4 200	Achat de 2 MOTO pour Santiago et documentation (enregistrement et assurance)	MAJD
	3 600	3 600	3 600	10 800	carburant moto (1.5 USD par litre* 0.10 litre de consommation par kilomètre* 1000 km par mois*12*2)	MAJD

2.2. Les capacités des structures nationales et locales en mobilisation, gestion, et encadrement de volontaires nationaux sont renforcées	Mettre en place un (des) module(s) de formation continue pour les organisations de volontariat et les volontaires dans les domaines de :	9 000	9 000	9 000	27 000	Frais DSA pour VNU spécialiste en formation, mobilisation sociale et gestion de volontaires (10jj*9*100\$)- 3 fois par ans par île	MAJD
	- la planification stratégique des actions de développement	900	900	900	2 700	Billet avion pour VNU spécialiste en formation, mobilisation sociale et gestion de volontaires (9 ticket aller retour*100 USD)	
	- gestion de projet	2 000	2 000	2 000	6 000	Matériau de formation continue pour les organisations de volontariat et les volontaires	
	- le recrutement, la gestion et le suivi de volontaires	1 000	1 000	1 000	3 000	Frais de formation continue pour les organisations de volontariat et les volontaires	
	- mobilisation sociale, travail et gestion d'équipe	3 000	3 000	0	6 000	Frais de Mission VNU National Spécialiste en Droit associatif (10jj*ans*3 îles* 100\$)	
		300	300	0	600	Billets avion VNU National Spécialiste en Droit associatif (1 ticket*ans*3 îles* 100\$)	
	Renforcer les capacités des municipalités, centres et ligues de jeunesse, coordinations associatives et principales associations, en planification, mobilisation, gestion, et suivi de volontaires	4 000	4 000		8 000	2 Missions de 2 personnes pour appui technique et formation dans le cadre de la collaboration Sud Sud : TICKET D'AVIONS	
		3 000	3 000		6 000	per diem 100 \$ par jour * 2 personne par 15 jours	
	Elaborer les profils pour l'équipe de la cellule nationale à long terme et appuyer la contrepartie nationale à recruter et former les membres de cette équipe sous le budget national	3 000	3 000		6 000	Frais de Mission VNU Spécialiste en Communication (10jj*ans*3 îles* 100\$)	
	Renforcer les capacités du MAJD en matière de coordination et suivi d'un programme national de volontariat à travers des formations, des partenariats d'expertise et d'autres méthodes de renforcement de capacités	3 000	3 000	3 000	9 000	Production des matériaux de formation	
			10 000	10 000	5 tickets avion Voyage d'échange au Brésil		

				5 000	5 000	DSA mission d'échange (10jj*100 USD * 5 personnes)	
	Former les Centres Locaux de Volontariat et les Centres de Jeunesse à remplir leur fonction dans le cadre du Programme National de Volontariat						
	Elaborer une stratégie de mobilisation de ressources à moyen et long terme pour le programme, y compris l'intégration du projet dans le budget national						
2.3. Un système de suivi des volontaires nationaux et d'appui aux organisations mobilisatrices de volontaires est mis en place	Élaborer, renseigner et faire vivre une base de données avec moteur de recherche, permettant de répertorier les missions de volontariat identifiées (par domaine, lieu, et durée d'engagement souhaité), et les candidats au volontariat (par expertise et disponibilité notamment).	9 750	9750		19 500	1 VNU Nationale Spécialiste M&E	
	Appuyer les projets des associations, centres de jeunesse, ou autres acteurs souhaitant mobiliser des volontaires dans les domaines UNDAF prioritaires (appuis technique et financier)	500 2 400	2 400	2 400	500 7 200	Lancement officiel des CVL Appui forfaitaire mensuel aux 4 CLV	
	Elaborer des canevas types pour les TdR des Volontaires, les rapports périodiques de suivi etc.						
	Créer un guide avec des outils pratiques pour l'encadrement et le suivi des affectations des volontaires	2 400 600 1 500	2 400 600		4 800 1 200 1 500	DSA VNU M&E (2 fois*4jj*ans*100 \$) Billet avion VNU M&E Coût de production Du guide des outils pratiques pour l'encadrement et suivi des volontaires	
	Etablir un système de <i>mentoring</i> et de <i>coaching</i> pour les volontaires	600	600	600	1 800	Billets d' avion meeting semestrielle de tout l'équipe	
	Institutionnaliser auprès du SEJD un certificat de fin de service centré sur les compétences acquises lors des affectations de volontaires et le valoriser	1 200	1 200	1 200	3 600	DSA meeting semestrielle équipe (2 fois*2jj*100USD*3)	
	Etablir un système d'évaluation régulier du Programme National de Volontariat et de ses organisations membres						
	Concevoir et tester un dispositif de mesure de résultat et de l'impact social du volontariat au Cap Vert				1 500 1 500 20 000	1 500 1 500 40 000	MISSION FINALE DE PARTENARIAT SUD SUD 1 Ticket d'avion Per diem (15 jj*100 USD) 1 Evaluation externe (2)

2.4. Le concept de « volontariat à temps plein » (sur des missions ponctuelles précises), est expérimenté, notamment avec les universités, la diaspora et le secteur privé	En lien avec les CLV de chacune des îles et en coordination avec l'étude prévue par le MIDA, répertorier les missions à confier à des volontaires mobilisés « sur un temps donné à temps plein » (avec durée et lieu d'affectation), notamment dans les champs prioritaires de l'UNDAF.	5 000	5 000	10 000	20 000	1 Mission par ans du siège PVNU
	Définir les critères de sélection et les modalités de recrutement des volontaires à temps plein					
	Définir les critères, procédures et outils de sélection des structures d'accueil pour les volontaires à temps plein					
	Mobiliser la diaspora (via l'Institut des Communautés), le secteur privé (via les 2 CCI) et les universités (pôle universitaire et Institut Jean Piaget), pour la mobilisation de volontaires dans les domaines d'expertise recherchés.					
	Organiser les modalités pratiques de la prise en charge des « volontaires à temps plein par la municipalité, l'institution d'hôte ou le Gouvernement (pour la prise en charge du logement, repas & transport)					
	Etablir des partenariats stratégiques avec le secteur privé, les universités et les acteurs du développement (institutions publiques, bailleurs de fonds, ONG nationales et internationales etc.) pour la mobilisation des volontaires et/ou l'intégration des volontaires dans leurs programmes/budgets					
	Tester le « volontariat temps plein » sur 20 à 40 missions de 1 à 2 mois réparties sur l'ensemble des 4 îles.					
SOUS TOTAL	366 000	247 925	164 850	<u>778 775</u>		
<i>5 % DIVERS et IMPREVUS</i>	18 300	12 396	8 243	<u>38 939</u>		
TOTAL	384 300	260 321	173 093	<u>817 714</u>		

Contribution in cash (2009-2011) :

PVNU	428 106
MAJD	27 800

MAJD Contribution in kind :

Description	2008	2009	2010	total
1 Salarié du MAJD Coordinateur du PNV du MAJD	14 400	14 400	14 400	43 200
1 Secrétaire/comptable	7 500	7 500	7 500	22 500
1 chauffeur du MAJD	3 600	3 600	3 600	10 800
Loyer agence national, eau, électricité, téléphone, entretien voiture, assurances, maintenance équipement	8 000	8 000	8 000	24 000
2 Salariés du MAJD chargés de la Promotion du volontariat	15 000	15 000	15 000	45 000
Total				145 500

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Carte du Cap Vert montrant les îles pilotes du projet

Annexe 2: Termes de Référence des Volontaires des Nations Unies

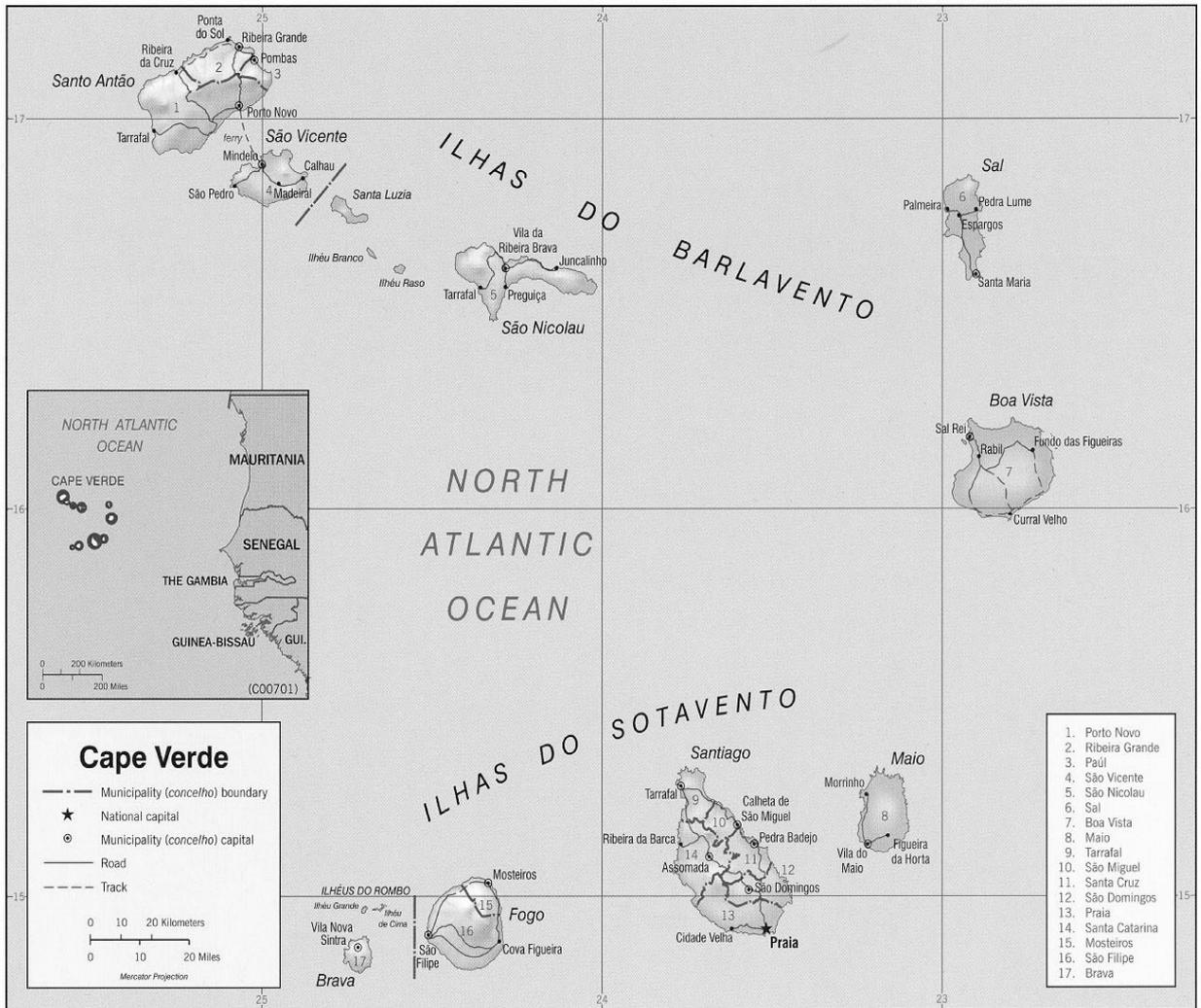
Annex 3 : Proposition d'une structure de Suivi

Annexe 4: Impact du projet sur les effets attendus du programme commun de pays pour le Cap Vert (2006-2010)

Annexe 5 : One UN Programme au Cap-Vert

Annexe 1 : Carte du Cap Vert montrant les îles pilotes

(Santiago, San Vicente, Santo Antão et Fogo)



Base 802991AI (C00671) 2-04

Annexe 2 : Termes de référence des Volontaires des Nations Unies

Termes de référence des Volontaires des Nations Unies

Préambule:

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est l'organisation de l'ONU qui promeut le volontariat afin de soutenir la paix et le développement de par le monde. Le volontariat peut transformer le rythme et la nature du développement et il profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Le programme VNU contribue à la paix et au développement en prônant le volontariat mondialement, en encourageant ses partenaires à intégrer le volontariat dans la programmation du développement et en mobilisant des volontaires.

Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré dans les traditions établies et anciennes de partage et de soutien au sein des communautés. Dans ce contexte, les volontaires VNU participent à différentes formes de volontariat et jouent un rôle dans le développement et la paix, avec leurs collègues, les agences partenaires et les communautés locales.

Les volontaires VNU promeuvent le volontariat à travers leurs actions et leur comportement dans toutes les affectations. S'engager dans le volontariat peut enrichir la compréhension des réalités locales et sociales d'une manière efficace et positive, mais aussi créer un rapprochement entre volontaires et leur communauté. Leur affectation en tant que volontaires VNU n'en sera que plus fructueuse et enrichissante.

- 1. Titre de l'affectation VNU :** **Spécialiste en Coordination de Projet et Expert en Programmes de volontariat**
- 2. Type d'affectation:** **VNU International**
- 3. Nom du Projet :** **« Appui à la mise en place d'un Programme National de Volontariat au Cap Vert »**
- 4. Durée :** **24 mois, renouvelable**
- 5. Lieu et pays d'affectation :** **Praia avec missions sur le terrain régulières**
- 6. Date prévue de début de l'affectation :** **Avril 2009**
- 7. Brève description du projet :**

Le projet "Appui à la mise en place d'un programme national de volontariat au Cap Vert" vise à mettre en place d'un Programme National de Volontariat destiné à appuyer la structuration et renforcer l'impact social de la mobilisation volontaire par les différents acteurs du pays, étatiques ou associatifs, en particulier dans les domaines prioritaires pour le développement du pays. Il sera mis en place sur 4 îles pilotes : Santiago, San Vicente, Fogo et Santo Antão.

L'objectif de développement du projet est de contribuer à l'inclusion des communautés, notamment les plus vulnérables (jeunes, femmes), au processus de développement socio-économique du pays (UNDAF 2), en investissant dans la promotion, le développement et l'amélioration de la qualité de l'engagement volontaire des citoyens. Il comporte 2 objectifs spécifiques :

- 3- Créer un environnement favorable au développement du volontariat national
- 4- Mettre en place un « Programme National de Volontariat » capverdien: dispositif national d'information, de formation et d'appui aux organisations mobilisatrices de volontaires.

8. Agence / Institution partenaire : Programme des Volontaires des Nations Unies / Ministère Adjoint de la Jeunesse et Sport

9. Contexte organisationnel :

Le projet fait partie du One UN Programme au Cap Vert. Il contribue aux objectives de l'axe thématique 4, sous-programme 7 : « Participation de la Jeunesse ».

10. Description des tâches :

Sous la supervision générale de l'Agence National de Volontariat, le Coordinateur du projet est responsable d'appuyer le Gouvernement du Cap Vert dans la coordination générale du projet. Il est l'interlocuteur principal du projet auprès de la société civile, des services de l'Etat et d'autres partenaires au développement dans le pays, il doit s'assurer de l'atteinte des résultats affichés pour le projet et en rendre compte. Il assume en particulier les tâches indiquées ci-dessous :

- Représenter le projet et la philosophie du Programme des Volontaires des Nations Unies devant les partenaires et les tiers, sans toutefois se substituer à l'agence d'exécution, sauf autorisation ou délégation expresse de pouvoir par le siège du Programme des Volontaires des Nations Unies;
- Prendre les contacts nécessaires en liaison avec les Nations Unies et le Gouvernement (Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et au Sport) en vue de la création du Comité de Pilotage National
- Coordonner toutes les parties prenantes du projet et établir de bonnes relations professionnelles avec elles, notamment avec les responsables gouvernementaux aux niveaux national, régional et municipal, les représentants de la société civile et du secteur privé, l'Association des Municipalités, les Universités, l'Institut des Communautés, les différentes agences du Système des Nations Unies, l'ONG brésilienne IIDAC et les ONG internationales dans l'objectif de promouvoir le Programme National de Volontariat;
- Promouvoir le volontariat dans l'ensemble de la classe politique capverdienne et faciliter l'intégration pérenne du programme de volontariat national dans le budget annuel du pays ;
- Œuvrer en tant que coordonnateur et conseiller principal du projet en assurant le leadership pour l'organisation et la gestion des activités en étroite coopération avec toutes les parties prenantes du projet;
- Initier et suivre les activités liées à la mise en place du Programme National de Volontariat au Cap Vert;
- Réaliser une étude de base pour le projet dans l'objectif d'adapter le I cadre logique en conséquence en étroite collaboration avec tous les partenaires du projet
- Assurer le lancement effectif du Programme National de Volontariat suite à la mise en place du cadre légal nécessaire;
- Superviser et appuyer les membres de l'équipe du projet dans l'accomplissement de leurs tâches respectives;
- Assurer le suivi régulier de toutes les activités du projet en prenant en compte particulièrement les questions de genre, les questions de mobilisation et de renforcement des capacités de la société civile, et de concertation entre les services publics et la société civile ainsi qu'entre les structures centralisées et décentralisées;
- Elaborer une stratégie de mobilisation des ressources à moyenne et long terme pour le programme y compris l'intégration du projet dans le budget national ;
- Elaborer les plans de travail annuels pour le projet et l'ensemble de l'équipe;
- Elaborer les rapports d'avancement du projet;
- Finaliser les indicateurs de performance du projet et superviser la mise en place un système de suivi et évaluation participative du projet
- Introduire les demandes de paiements auprès du Programme des Volontaires des Nations Unies ou de son représentant habilité;
- Veiller à l'acquisition des moyens prévus pour le lancement du projet;
- Tenir la comptabilité et l'inventaire du projet selon les procédures officielles du Système des Nations Unies;
- Assurer le suivi budgétaire du projet et proposer les révisions budgétaires nécessaires;
- Définir ensemble avec les partenaires locaux l'ancrage institutionnel de l'Agence National de Volontariat;
- Elaborer des Termes de Référence pour les membres de l'Agence National de Volontariat à long terme et appuyer leur recrutement sur le budget national;

- Assurer la formation de tous les membres du Programme National de Volontariat (Agence National de Volontariat et Centres Locaux de Volontariat);
- Définir les fonctions et les modalités de fonctionnement du Comité de Pilotage National et Locale et de l'Agence National de Volontariat et Centres Locaux de Volontariat;
- Superviser l'établissement d'un mécanisme de suivi, de communication et de coordination entre les Centres Locaux de Volontariat et la cellule nationale de coordination;
- Superviser la préparation, la création et la mise à jour régulière d'un site Internet du Programme National de Volontariat avec l'appui des volontaires en ligne;
- Elaborer et mettre en place une stratégie de mobilisation de ressources et appuyer les partenaires à mobiliser des ressources complémentaires auprès des partenaires internationaux au développement et des entreprises;
- Elaboration et mettre en place une stratégie de préparation des volontaires pour le post-volontariat;
- Promouvoir le Programme National de Volontariat auprès de tous les intervenants de développement;
- Elaborer une stratégie de désengagement du projet vers la fin de la deuxième année de sa mise en œuvre;
- Veiller à l'organisation de l'évaluation externe du projet et la revue tripartite dans les délais prévus;
- Assurer l'adaptation des modalités de fonctionnement du Programme National de Volontariat selon les recommandations des évaluations externes et les leçons apprises de la première promotion de volontaires;
- Accomplir toutes autres tâches nécessaires dans le cadre du projet, en accord avec le siège du Programme des Volontaires des Nations Unies et la Chargée de Programme VNU dans le pays.
- Mettre en place le Comité de Pilotage National et Comité de Pilotage Local en associant les acteurs prévus dans le projet et une Agence National de Volontariat chargé de coordonner le Programme National de Volontariat à transférer auprès de la coordination du projet.

En plus, les volontaires VNU sont encouragés à:

- Renforcer leur connaissance et leur compréhension du concept de volontariat par la lecture de publications VNU et externes correspondantes et participer activement aux activités du programme VNU (par exemple aux événements prévus à l'occasion de la Journée internationale des volontaires) ;
- Se familiariser avec les formes traditionnelles et/ou locales de volontariat dans le pays d'accueil et construire sur ces bases là ;
- Réfléchir à la nature et à la qualité de l'action volontaire qu'ils entreprennent, y compris en participant à des activités de réflexion suivies ;
- Soutenir le Programme de parrainage des VNU pour les nouveaux volontaires ;
- Promouvoir et conseiller les groupes locaux sur l'utilisation du volontariat en ligne ou encourager les individus ou organisations au niveau local à utiliser le service de Volontariat en ligne des VNU quand cela est techniquement possible ;
- Contribuer à la rédaction d'articles et/ou comptes-rendus sur les expériences de terrain et les proposer aux publications, sites web, newsletters ou communiqués de presse, etc. des VNU.

11. Résultats attendus :

- La mise en œuvre des activités du projet dans une manière efficace ;
- La mise en place du programme national de volontariat au Cap Vert a été facilitée ;
- Reconnaissance de la valeur du volontariat auprès de la classe politique capverdienne et intégration du volontariat pérenne du programme de volontariat national dans le budget annuel du pays ;
- Collaboration étroite et efficace avec le programme VNU et tous les partenaires du projet ;
- Le programme national de volontariat est connu et estimé dans le pays ;
- Les fonds disponibles pour la mise en œuvre sont gérés et utilisés d'une manière efficace ;
- Un rapport final quant aux réalisations en matière de volontariat pour le développement au cours de votre affectation, comme par exemple le nombre de volontaires, d'activités, de compétences mobilisées.

12. Qualifications / conditions requises:

- Etre titulaire d'une formation universitaire supérieure dans l'un des domaines suivants: politiques publiques, développement local, gestion de projets, entrepreneuriat social;
- Avoir sept (7) ans d'expérience professionnelle dans le domaine du montage d'infrastructures de volontariat ou à défaut, du montage et pilotage de projets complexes (multi partenariaux);
- Avoir une expérience des mouvements de jeunesse et du travail avec les jeunes;
- Avoir l'expérience des contacts avec les autorités publiques, la société civile, les entreprises, et les agences de coopération étrangère ou internationale
- Avoir une expérience de plusieurs années en gestion d'équipe, coordination de projets, gestion administrative, renforcement des capacités;
- Avoir l'expérience du montage de projet et de la levée de fonds (publics et privés);
- Avoir une connaissance des méthodes et techniques sociales telles que les approches participatives et la compréhension des aspects genre;
- Maîtriser l'outil informatique;
- Avoir l'expérience du volontariat (ou bénévolat);
- Faire preuve d'esprit d'équipe, d'ouverture d'esprit, et d'une grande capacité d'écoute et d'adaptation.
- De surcroît, le VNU international aura de préférence une expérience de la collaboration avec le Système des Nations Unies, le PNUD ou le Programme des Volontaires des Nations Unies;
- Excellente connaissance en français et portugais est obligatoire. La connaissance de l'anglais serait un atout.

13. Compétences :

Aptitudes relationnelles :

- Travail en équipe : Aptitude à travailler en étroite collaboration avec le supérieur hiérarchique, les collègues et toute autre personne en maintenant de bonnes relations de travail dans le respect de la diversité.
- Savoir communiquer et écouter.
- Etre dynamique et posséder des bonnes capacités d'adaptation.

Gestion des connaissances et apprentissage :

- Etre capable de travailler sous pression et de produire des résultats de qualité et dans les délais.
- Partager activement le savoir et les expériences.
- Très bonnes compétences linguistiques françaises et portugaises et l'aptitude de produire des rapports de très bonne qualité en anglais.

Développement et efficacité opérationnelle :

- Disposer de très bonnes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction; Excellente capacité de rédaction et de synthèse.
- Démontrer de bonnes capacités de communication orale.
- Focaliser aux impacts et résultats.
- Répondre de manière constructive aux feedbacks.

Leadership et maîtrise de soi :

- Avoir une bonne capacité de prise d'initiative et de créativité dans la recherche de solutions.
- Aptitude à travailler sous pression et de produire des résultats de qualité dans les délais.
- Loyauté: Respect et promotion des orientations et valeurs du PVNU dans l'exercice de ses fonctions.

14. Conditions de Vie:

La position sera basée dans la capitale, Praia, qui est une 'family duty station'. Les conditions de vie à Praia sont bonnes, aussi bien que l'accès aux équipements de santé. Il y a un niveau très bas des maladies

tropicales. Cap Vert a une stabilité sociopolitique depuis l'indépendance. Il n'y a aucune question de sécurité (niveau de la sécurité de l'ONU est 0).

15. Conditions de Service

Contrat d'une durée de 24 mois; Allocation mensuelle de subsistance pour les volontaires pour couvrir les frais liés au logement et aux besoins de bases équivalent à un montant de 1,874 US\$ pour une personne seule, 2,124 US\$ pour un volontaire ayant une personne à charge et 2,324 US\$ pour un volontaire ayant deux personnes à charge ou plus; allocation pour frais d'installation ; assurance vie, santé et invalidité permanente ; vols aller-retour ; indemnité de frais de réinstallation de 150 US\$ par mois de service satisfaisant.



Termes de référence des Volontaires des Nations Unies

Préambule:

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est l'organisation de l'ONU qui promeut le volontariat afin de soutenir la paix et le développement de par le monde. Le volontariat peut transformer le rythme et la nature du développement et il profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Le programme VNU contribue à la paix et au développement en prônant le volontariat mondialement, en encourageant ses partenaires à intégrer le volontariat dans la programmation du développement et en mobilisant des volontaires.

Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré dans les traditions établies et anciennes de partage et de soutien au sein des communautés. Dans ce contexte, les volontaires VNU participent à différentes formes de volontariat et jouent un rôle dans le développement et la paix, avec leurs collègues, les agences partenaires et les communautés locales.

Les volontaires VNU promeuvent le volontariat à travers leurs actions et leur comportement dans toutes les affectations. S'engager dans le volontariat peut enrichir la compréhension des réalités locales et sociales d'une manière efficace et positive, mais aussi créer un rapprochement entre volontaires et leur communauté. Leur affectation en tant que volontaires VNU n'en sera que plus fructueuse et enrichissante.

- 1. Titre de l'affectation VNU : Spécialiste en Communication**
- 2. Type d'affectation: VNU International**
- 3. Nom du Projet : « Appui à la mise en place d'un Programme National de Volontariat au Cap Vert »**
- 4. Durée : 24 mois, renouvelable**
- 5. Lieu et pays d'affectation : Praia avec missions de suivi sur 3 îles**
- 6. Date prévue de début de l'affectation : Avril 2009**
- 7. Brève description du projet :**

Le projet "Appui à la mise en place d'un programme national de volontariat au Cap Vert" vise à mettre en place d'un Programme National de Volontariat destiné à appuyer la structuration et renforcer l'impact social de la mobilisation volontaire par les différents acteurs du pays, étatiques ou associatifs, en particulier dans les domaines prioritaires pour le développement du pays. Il sera mis en place sur 4 îles pilotes : Santiago, San Vicente, Fogo et Santo Antão.

L'objectif de développement du projet est de contribuer à l'inclusion des communautés, notamment les plus vulnérables (jeunes, femmes), au processus de développement socio-économique du pays (UNDAF 2), en investissant dans la promotion, le développement et l'amélioration de la qualité de l'engagement volontaire des citoyens. Il comporte 2 objectifs spécifiques :

- 5- Créer un environnement favorable au développement du volontariat national
- 6- Mettre en place un « Programme National de Volontariat » capverdien: dispositif national d'information, de formation et d'appui aux organisations mobilisatrices de volontaires.

- 8. Agence / Institution partenaire : Programme des Volontaires des Nations Unies / Ministère Adjoint de la Jeunesse et Sport**

9. Contexte organisationnel :

Le projet fait partie du One UN Programme au Cap Vert. Il contribue aux objectives de l'axe thématique 4, sous-programme 7 : « Participation de la Jeunesse ».

10. Description des tâches :

Sous la supervision immédiate du Coordonnateur de projet le VNU national est responsable des activités de promotion du volontariat, des activités de formation et de la mise en place des Centres Locaux de Volontariat. Le/la VNU sera assisté par trois VNU nationaux animateurs dont il/elle assumera la supervision. Il/Elle assume particulièrement les tâches indiquées ci-dessous:

- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de promotion et valorisation du volontariat et bénévolat ;
- Etablir le prix du "volontaire de l'année" (pour des individus, les associations de base, le secteur privé) au niveau national et/ou régional sur la base d'un *sponsorship* local ;
- Faire connaître le Programme Nationale de Volontariat ainsi que le « passeport du volontaire » et organiser un système de distribution ;
- Rechercher du financement du « prix du volontaire » de l'année auprès du secteur privé local;
- Mener des campagnes de sensibilisation et faire des actions particulières de promotion du volontariat dans les entreprises privés, la fonction publique, etc ;
- Donner visibilité à la journée International du volontariat ;
- Elaborer un logo et promouvoir le Programme National de Volontariat parmi les jeunes Capverdiennes et les acteurs du développement ;
- Appuyer les partenaires à maintenir le site Internet du Programme National de Volontariat incluant extra net avec tous les outils en matière de volontariat, liste des Organisations de la Société Civile, une base de données des affectations et des offres de poste de volontariat en collaboration avec les Volontaires Universitaires;
- Etablir un mécanisme de communication interne entre l' Agence National de Volontariat, Centres Locaux de Volontariat, Comité de Pilotage National, Comité de Pilotage Local, Programme National de Volontariat ;
- Faire vivre une base de données pour répertorier les missions de volontariat identifié et les candidats au volontariat ;
- Institutionnaliser auprès du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et au Sport un certificat de fin de service centré sur les compétences acquises lors des affectations des volontaires et le valoriser ;
- Suivre la définition des critères/procédures/outils de sélection des structures d'accueille pour les volontaires en modalité « tempe plein » ; ou communication (vu que tu dis qu'il s'occupe aussi de la diaspora ou mobilisation sociale) ;
- Analyser les structures existantes pour mettre en place un système de collaboration pour pouvoir financer les affectations en modalité « tempe plein ») ;
- Appuyer la mise en place d'un label « centre local de volontariat » (contenu et outils), et la sélection et la formation des 4 Centres Locaux de Volontariat ;
- Appuyer la formation des Centres Locaux de Volontariat, les antennes de la plateforme et les Centre Jeunes à remplir leurs fonctions dans le cadre du Programme National de Volontariat.

En plus, les volontaires VNU sont encouragés à:

- Renforcer leur connaissance et leur compréhension du concept de volontariat par la lecture de publications VNU et externes correspondantes et participer activement aux activités du programme VNU (par exemple aux événements prévus à l'occasion de la Journée internationale des volontaires) ;
- Se familiariser avec les formes traditionnelles et/ou locales de volontariat dans le pays d'accueil et construire sur ces bases là ;
- Réfléchir à la nature et à la qualité de l'action volontaire qu'ils entreprennent, y compris en participant à des activités de réflexion suivies ;
- Soutenir le Programme de parrainage des VNU pour les nouveaux volontaires ;

- Promouvoir et conseiller les groupes locaux sur l'utilisation du volontariat en ligne ou encourager les individus ou organisations au niveau local à utiliser le service de Volontariat en ligne des VNU quand cela est techniquement possible ;
- Contribuer à la rédaction d'articles et/ou comptes-rendus sur les expériences de terrain et les proposer aux publications, sites web, newsletters ou communiqués de presse, etc. des VNU.

11. Résultats attendus :

- Mise en œuvre d'une stratégie efficace de promotion et valorisation du volontariat ;
- Reconnaissance du programme national de volontariat par la société capverdienne ;
- Promotion du Programme auprès du secteur privé et mise en place d'un prix annuel ;
- Création, diffusion et reconnaissance du logo du Programme ;
- Création du site Internet comme part intégrant du Programme ;
- Mise en œuvre d'un mécanisme de communication interne entre les partenaires ;
- Promotion et reconnaissance du « passeport du volontaire » a niveau national ;
- Institutionnalisation d'un certificat de fin de service ;
- Reconnaissance de la valeur du volontariat auprès de la classe politique capverdienne et intégration du volontariat pérenne du programme de volontariat national dans le budget annuel du pays ;
- Collaboration étroite et efficace avec le programme VNU et tous les partenaires du projet.

12. Qualifications / conditions requises:

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire communication ;
- Au moins 7 ans d'expérience dans le domaine de la communication sociale ;
- Une expérience prouvée en promotion et vulgarisation du volontariat, en mobilisation sociale ;
- Expérience prouvée en communication et mise en place et institutionnalisation d'événements publics ;
- Bonne connaissance des outils informatiques ;
- Expérience en gestion d'équipe et capacité à travailler sous pression et en équipe ;
- Une expérience sur des projets des Nations Unies est un atout ;
- Excellente connaissance du portugês et du français.

13. Compétences :

Aptitudes relationnelles :

- Travail en équipe : Aptitude à travailler en étroite collaboration avec le supérieur hiérarchique, les collègues et toute autre personne en maintenant de bonnes relations de travail dans le respect de la diversité.
- Savoir communiquer et écouter.
- Etre dynamique et posséder des bonnes capacités d'adaptation.

Gestion des connaissances et apprentissage :

- Etre capable de travailler sous pression et de produire des résultats de qualité et dans les délais.
- Partager activement le savoir et les expériences.
- Très bonnes compétences linguistiques françaises et portugaises.

Développement et efficacité opérationnelle :

- Disposer de très bonnes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction.
- Démontrer de très bonnes capacités de communication orale.
- Focaliser aux impacts et résultats.
- Répondre de manière constructive aux feedbacks.

Leadership et maîtrise de soi :

- Avoir une bonne capacité de prise d'initiative et de créativité dans la recherche de solutions.
- Aptitude à travailler sous pression et de produire des résultats de qualité dans les délais.
- Loyauté: Respect et promotion des orientations et valeurs du PVNU dans l'exercice de ses fonctions.

14. Conditions de Vie:

La position sera basée dans la capitale, Praia, qui est une '*family duty station*'. Les conditions de vie à Praia sont bonnes, aussi bien que l'accès aux équipements de santé. Il y a un niveau très bas des maladies tropicales. Cap Vert a une stabilité sociopolitique depuis l'indépendance. Il n'y a aucune question de sécurité (niveau de la sécurité de l'ONU est 0).

15. Conditions de Service

Contrat d'une durée de 24 mois; Allocation mensuelle de subsistance pour les volontaires pour couvrir les frais liés au logement et aux besoins de bases équivalent à un montant de 1,874 US\$ pour une personne seule, 2,124 US\$ pour un volontaire ayant une personne à charge et 2,324 US\$ pour un volontaire ayant deux personnes à charge ou plus; allocation pour frais d'installation ; assurance vie, santé et invalidité permanente ; vols aller-retour ; indemnité de frais de réinstallation de 150 US\$ par mois de service satisfaisant.



Termes de référence des Volontaires des Nations Unies

Préambule:

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est l'organisation de l'ONU qui promeut le volontariat afin de soutenir la paix et le développement de par le monde. Le volontariat peut transformer le rythme et la nature du développement et il profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Le programme VNU contribue à la paix et au développement en prônant le volontariat mondialement, en encourageant ses partenaires à intégrer le volontariat dans la programmation du développement et en mobilisant des volontaires.

Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré dans les traditions établies et anciennes de partage et de soutien au sein des communautés. Dans ce contexte, les volontaires VNU participent à différentes formes de volontariat et jouent un rôle dans le développement et la paix, avec leurs collègues, les agences partenaires et les communautés locales.

Les volontaires VNU promeuvent le volontariat à travers leurs actions et leur comportement dans toutes les affectations. S'engager dans le volontariat peut enrichir la compréhension des réalités locales et sociales d'une manière efficace et positive, mais aussi créer un rapprochement entre volontaires et leur communauté. Leur affectation en tant que volontaires VNU n'en sera que plus fructueuse et enrichissante.

1. Titre de l'affectation VNU : Spécialiste en mobilisation sociale, formation et volontariat

2. Type d'affectation: VNU International

3. Nom du Projet : « Appui à la mise en place d'un Programme National de Volontariat au Cap Vert »

4. Durée : 24 mois, renouvelable

5. Lieu et pays d'affectation : Praia avec missions de suivi sur 3 Iles

6. Date prévue de début de l'affectation : Avril 2009

7. Brève description du projet :

Le projet "Appui à la mise en place d'un programme national de volontariat au Cap Vert" vise à mettre en place d'un Programme National de Volontariat destiné à appuyer la structuration et renforcer l'impact social de la mobilisation volontaire par les différents acteurs du pays, étatiques ou associatifs, en particulier dans les domaines prioritaires pour le développement du pays. Il sera mis en place sur 4 îles pilotes : Santiago, San Vicente, Fogo et Santo Antão.

L'objectif de développement du projet est de contribuer à l'inclusion des communautés, notamment les plus vulnérables (jeunes, femmes), au processus de développement socio-économique du pays (UNDAF 2), en investissant dans la promotion, le développement et l'amélioration de la qualité de l'engagement volontaire des citoyens. Il comporte 2 objectifs spécifiques :

7- Créer un environnement favorable au développement du volontariat national

8- Mettre en place un « Programme National de Volontariat » capverdien: dispositif national d'information, de formation et d'appui aux organisations mobilisatrices de volontaires.

8. Agence / Institution partenaire : Programme des Volontaires des Nations Unies / Ministère Adjoint de la Jeunesse et Sport

9. Contexte organisationnel :

Le projet fait partie du One UN Programme au Cap Vert. Il contribue aux objectives de l'axe thématique 4, sous-programme 7 : « Participation de la Jeunesse ».

10. Description des tâches :

Sous la supervision immédiate du Coordonnateur de projet le VNU national est responsable des activités de promotion du volontariat, des activités de formation et de la mise en place des Centres Locaux de Volontariat. Le/la VNU sera assisté par trois VNU nationaux animateurs dont il/elle assumera la supervision. Il/Elle assume particulièrement les tâches indiquées ci-dessous:

- Définir une stratégie de promotion et de valorisation du volontariat dans le pays;
- Superviser l'ensemble des actions de promotion de volontariat;
- Organiser des campagnes de sensibilisation et faire des actions particulières de promotion du volontariat dans les entreprises privées, la fonction publique, les universités, les Organisations de la Société Civile, communes, projets, (telles que l'organisation des journées de volontariat...);
- Organiser une journée nationale de volontariat;
- Faciliter l'accès des volontaires aux médias;
- En collaboration avec les VNU animateurs, former les Centres Locaux de Volontariat, les antennes de la plateforme et les Centre Jeunes à remplir leurs fonctions dans le cadre du Programme National de Volontariat ;
- Coordonner l'organisation de journées de volontariat dans les entreprises;
- Assurer des sensibilisations au volontariat auprès des universités, des écoles secondaires, de l'Administration, des entreprises, du public en général;
- Appuyer la promotion du Programme National de Volontariat auprès de tous les intervenants de développement;
- Mettre en place d'un label « Centre Local de Volontariat » (contenu et outils);
- Superviser la mise en œuvre des Comités de Pilotage Locaux dans les 4 Iles pilotes et identifier et former les structures qui deviendront Centres Locaux de Volontariat;
- Appuyer la définition des fonctions et les modalités de fonctionnement des Centres Locaux de Volontariat, ainsi que leurs relations avec les futures Directions Régionales de l'Emploi et de la Jeunesse;
- Appuyer les CLV à organiser régulièrement des actions communes de développement en mobilisant les volontaires de toutes les îles et impliquant les Organisations de la Société Civile, les municipalités et structures étatiques ;
- Mettre en place des modules de formation continue pour les organisations de volontariat dans le domaine de la planification stratégique des actions à développer, de la gestions des projets, du recrutement, de la gestion et suivi des volontaires, la mobilisation sociale, le travail et gestion d'équipe ;
- Renforcer les capacités des municipalités, Centres Jeunes, coordination associatives et principales Organisations de la Société Civile en planification, mobilisation, gestion et suivi des volontaires ;
- Appuyer les projets de la Société Civile, Centre Jeunes, etc, souhaitant mobiliser les volontaires dans les domaine UNDAF prioritaires ;
- Rédiger un guide des Centres Locaux de Volontariat, y inclus des outils pratiques pour le suivi des affectations volontaires;
- Suivre le lancement des activités des Centres Locaux de Volontariat: suivre l'identification des structures d'accueil des volontaires, la définition des profils de poste, le recrutement, ainsi que la préparation et la prise de fonction des volontaires;
- Définir les critères de sélection et les modalités de recrutement des volontaires;
- Superviser le suivi des volontaires et les évaluations de poste;
- Suivre la préparation des volontaires pour l'après volontariat;
- Accomplir toutes autres tâches nécessaires dans le cadre du projet, en accord avec la coordination de projet ;
- Répertorier les missions à confier à des volontaires mobilisés en modalité « temps plein ».

En plus, les volontaires VNU sont encouragés à:

- Renforcer leur connaissance et leur compréhension du concept de volontariat par la lecture de publications VNU et externes correspondantes et participer activement aux activités du programme VNU (par exemple aux événements prévus à l'occasion de la Journée internationale des volontaires) ;
- Se familiariser avec les formes traditionnelles et/ou locales de volontariat dans le pays d'accueil et construire sur ces bases là ;
- Réfléchir à la nature et à la qualité de l'action volontaire qu'ils entreprennent, y compris en participant à des activités de réflexion suivies ;
- Soutenir le Programme de parrainage des VNU pour les nouveaux volontaires ;
- Promouvoir et conseiller les groupes locaux sur l'utilisation du volontariat en ligne ou encourager les individus ou organisations au niveau local à utiliser le service de Volontariat en ligne des VNU quand cela est techniquement possible ;
- Contribuer à la rédaction d'articles et/ou comptes-rendus sur les expériences de terrain et les proposer aux publications, sites web, newsletters ou communiqués de presse, etc. des VNU.

11. Résultats attendus :

- Définition d'une stratégie efficace de promotion et de valorisation du volontariat ;
- Organisation des campagnes de sensibilisation et actionnes de promotion du volontariat ;
- Facilitation de la mise en œuvre des Comités de Pilotage Locaux ;
- Mise en place des Centres Locaux de Volontariat ;
- Rédaction d'un guide des Centres Locaux de Volontariat ;
- Mobilisation des volontaires de toutes les îles en appuis des Centres Locaux de Volontariat ;
- Mise en place des modules de formation continue pour les organisations de volontariat ;
- Renforcement des capacités des institutions locales en planification, mobilisation, gestion et suivi des volontaires ;
- Reconnaissance de la valeur du volontariat auprès de la classe politique capverdienne ;
- Collaboration étroite et efficace avec le programme VNU et tous les partenaires du projet ;
- Le programme national de volontariat est connu et estimé dans le pays.

12. Qualifications / conditions requises:

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire en sciences sociales, lié au développement ou équivalent ;
- Au moins 7 ans d'expérience en élaboration d'outils pédagogiques et en formation de groupes ;
- Une expérience prouvée en promotion et vulgarisation du volontariat, en mobilisation sociale ;
- Expérience prouvée en communication et mise en place et institutionnalisation d'événements publics ;
- Bonne connaissance des outils informatiques ;
- Expérience en gestion d'équipe et capacité à travailler sous pression et en équipe ;
- Une expérience sur des projets des Nations Unies est un atout ;
- Excellente connaissance du portugais (écrit et oral) et connaissance du français.

13. Compétences :

Aptitudes relationnelles :

- Travail en équipe : Aptitude à travailler en étroite collaboration avec le supérieur hiérarchique, les collègues et toute autre personne en maintenant de bonnes relations de travail dans le respect de la diversité.
- Savoir communiquer et écouter.
- Etre dynamique et posséder des bonnes capacités d'adaptation.

Gestion des connaissances et apprentissage :

- Être capable de travailler sous pression et de produire des résultats de qualité et dans les délais.
- Partager activement le savoir et les expériences.
- Très bonne compétence linguistique portugais et bonne connaissance du français.

Développement et efficacité opérationnelle :

- Disposer de bonnes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction.
- Démontrer de bonnes capacités de communication orale.
- Focaliser aux impacts et résultats.
- Répondre de manière constructive aux feedbacks.

Leadership et maîtrise de soi :

- Avoir une bonne capacité de prise d'initiative et de créativité dans la recherche de solutions.
- Aptitude à travailler sous pression et de produire des résultats de qualité dans les délais.
- Loyauté: Respect et promotion des orientations et valeurs du PVNU dans l'exercice de ses fonctions.

14. Conditions de Vie:

La position sera basée dans la capitale, Praia, qui est une '*family duty station*'. Les conditions de vie à Praia sont bonnes, aussi bien que l'accès aux équipements de santé. Il y a un niveau très bas des maladies tropicales. Cap Vert a une stabilité sociopolitique depuis l'indépendance. Il n'y a aucune question de sécurité (niveau de la sécurité de l'ONU est 0).

15. Conditions de Service

Contrat d'une durée de 24 mois; Allocation mensuelle de subsistance pour les volontaires pour couvrir les frais liés au logement et aux besoins de bases équivalent à un montant de 1,874 US\$ pour une personne seule, 2,124 US\$ pour un volontaire ayant une personne à charge et 2,324 US\$ pour un volontaire ayant deux personnes à charge ou plus; allocation pour frais d'installation ; assurance vie, santé et invalidité permanente ; vols aller-retour ; indemnité de frais de réinstallation de 150 US\$ par mois de service satisfaisant.

Termes de référence des Volontaires des Nations Unies

Préambule:

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est l'organisation de l'ONU qui promeut le volontariat afin de soutenir la paix et le développement de par le monde. Le volontariat peut transformer le rythme et la nature du développement et il profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Le programme VNU contribue à la paix et au développement en prônant le volontariat mondialement, en encourageant ses partenaires à intégrer le volontariat dans la programmation du développement et en mobilisant des volontaires.

Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré dans les traditions établies et anciennes de partage et de soutien au sein des communautés. Dans ce contexte, les volontaires VNU participent à différentes formes de volontariat et jouent un rôle dans le développement et la paix, avec leurs collègues, les agences partenaires et les communautés locales.

Les volontaires VNU promeuvent le volontariat à travers leurs actions et leur comportement dans toutes les affectations. S'engager dans le volontariat peut enrichir la compréhension des réalités locales et sociales d'une manière efficace et positive, mais aussi créer un rapprochement entre volontaires et leur communauté. Leur affectation en tant que volontaires VNU n'en sera que plus fructueuse et enrichissante.

- 1. Titre de l'affectation VNU :** **Animateur – accompagnement des Centres Locaux de Volontariat (3 postes)**
- 2. Type d'affectation:** **VNU National**
- 3. Nom du Projet :** **« Appui à la mise en place d'un Programme National de Volontariat au Cap Vert »**
- 4. Durée :** **12 mois, renouvelable**
- 5. Lieu et pays d'affectation :** **Cap Vert, 1 post par chaque Ile à exception de Santiago**
- 6. Date prévue de début de l'affectation :** **Mai 2009**
- 7. Brève description du projet :**

Le projet "Appui à la mise en place d'un programme national de volontariat au Cap Vert" vise à mettre en place d'un Programme National de Volontariat destiné à appuyer la structuration et renforcer l'impact social de la mobilisation volontaire par les différents acteurs du pays, étatiques ou associatifs, en particulier dans les domaines prioritaires pour le développement du pays. Il sera mis en place sur 4 îles pilotes : Santiago, San Vicente, Fogo et Santo Antão.

L'objectif de développement du projet est de contribuer à l'inclusion des communautés, notamment les plus vulnérables (jeunes, femmes), au processus de développement socio-économique du pays (UNDAF 2), en investissant dans la promotion, le développement et l'amélioration de la qualité de l'engagement volontaire des citoyens. Il comporte 2 objectifs spécifiques :

- 9- Créer un environnement favorable au développement du volontariat national
- 10- Mettre en place un « Programme National de Volontariat » capverdien: dispositif national d'information, de formation et d'appui aux organisations mobilisatrices de volontaires.

8. Agence / Institution partenaire : Programme des Volontaires des Nations Unies / Ministère Adjoint de la Jeunesse et Sport

9. Contexte organisationnel :

Le projet fait partie du One UN Programme au Cap Vert. Il contribue aux objectives de l'axe thématique 4, sous-programme 7 : « Participation de la Jeunesse ».

10. Description des tâches :

Sous la supervision immédiate du VNU international Spécialiste en mobilisation sociale et la supervision générale de la coordination du projet le VNU national assistant aux Centres Locaux de Volontariat est responsable d'accompagner un Centre Local de Volontariat dans leurs activités dans le cadre de la mise en place du Programme National de Volontariat. Il/Elle assume particulièrement les tâches indiquées ci-dessous :

- Appuyer l'élaboration d'une stratégie de promotion du volontariat dans le pays;
- Appuyer le Centre Local de Volontariat dans la réalisation des campagnes de sensibilisation et faire des actions particulières de promotion du volontariat dans les entreprises privées, la fonction publique, les universités, les Organisations de la Société Civile, communes, projets, (telles que l'organisation des journées de volontariat...);
- Appuyer l'organisation d'une journée nationale de volontariat;
- Faciliter l'accès des volontaires aux médias;
- Etablir le prix du "volontaire de l'année" (pour des individus, les associations de base, le secteur privé) au niveau national et/ou régional sur la base d'un *sponsorship* local;
- Assurer des sensibilisations au volontariat auprès des universités, des écoles secondaires, de l'Administration, des entreprises, du public en général;
- Appuyer l'organisation des journées de volontariat dans les entreprises;
- Appuyer la création d'un guide des Centres Locaux de Volontariat, y inclus des outils pratiques pour le suivi des affectations volontaires;
- Appuyer la formation des Centres Locaux de Volontariat afin de les permettre de remplir leurs fonctions;
- Accompagner le lancement des activités des Centres Locaux de Volontariat : accompagner l'identification des structures d'accueil des volontaires, la définition des profils de poste, le recrutement, ainsi que la préparation et la prise de fonction des volontaires;
- Appuyer la promotion du Programme National de Volontariat auprès de tous les intervenants de développement;
- Assurer la gestion, l'accompagnement et le suivi des volontaires lors de leurs affectations;
- Appuyer les volontaires dans la préparation de l'après volontariat;
- Accomplir toutes autres tâches nécessaires dans le cadre du projet, en accord avec la coordination de projet ;
- Institutionnaliser sur chaque île pilote un mécanisme de concertation régulière entre toutes les organisations travaillant avec les volontaires.

En plus, les volontaires VNU sont encouragés à:

- Renforcer leur connaissance et leur compréhension du concept de volontariat par la lecture de publications VNU et externes correspondantes et participer activement aux activités du programme VNU (par exemple aux événements prévus à l'occasion de la Journée internationale des volontaires) ;
- Se familiariser avec les formes traditionnelles et/ou locales de volontariat dans le pays d'accueil et construire sur ces bases là ;
- Réfléchir à la nature et à la qualité de l'action volontaire qu'ils entreprennent, y compris en participant à des activités de réflexion suivies ;
- Soutenir le Programme de parrainage des VNU pour les nouveaux volontaires ;
- Promouvoir et conseiller les groupes locaux sur l'utilisation du volontariat en ligne ou encourager les individus ou organisations au niveau local à utiliser le service de Volontariat en ligne des VNU quand cela est techniquement possible ;
- Contribuer à la rédaction d'articles et/ou comptes-rendus sur les expériences de terrain et les proposer aux publications, sites web, newsletters ou communiqués de presse, etc. des VNU.

11. Résultats attendus :

- Facilitation d'une stratégie de promotion du volontariat dans le pays ;
- Suivi efficace des Centre Local de Volontariat dans leurs activités dans le cadre de la mise en place du Programme National de Volontariat ;

- Mise en place du prix du "volontaire de l'année" ;
- Accompagnement et suivi des volontaires lors de leurs affectations;
- Institutionnalisation sur chaque île pilote d'un mécanisme de concertation régulière entre toutes les organisations travaillant avec les volontaires ;
- Reconnaissance de la valeur du volontariat auprès de la classe politique capverdienne ;
- Collaboration étroite et efficace avec le programme VNU et tous les partenaires du projet ;
- Le programme national de volontariat est connu et estimé dans le pays.

12. Qualifications / conditions requises:

- Diplôme universitaire en sciences sociales, en économie du développement ou en gestion, ou tout autre diplôme équivalent et pertinent pour la description du poste ;
- 5 ans minimum d'expérience professionnelle dans le renforcement de compétences d'organisations ; une expérience dans le domaine de la promotion du volontariat aussi bien que dans la vie associative sera un avantage ;
- Compétences en formation et animation de groupes pour le renforcement de leurs capacités et l'appropriation ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Capacités d'analyse et de communication, et esprit d'équipe ;
- Excellente connaissance du portugais (écrit et oral). Une bonne connaissance du français serait un atout.

13. Compétences :

Aptitudes relationnelles :

- Travail en équipe : Aptitude à travailler en étroite collaboration avec le supérieur hiérarchique, les collègues et toute autre personne en maintenant de bonnes relations de travail dans le respect de la diversité.
- Savoir communiquer et écouter.
- Être dynamique et posséder des bonnes capacités d'adaptation.

Gestion des connaissances et apprentissage :

- Être capable de travailler sous pression et de produire des résultats de qualité et dans les délais.
- Partager activement le savoir et les expériences.
- Très bonnes compétences linguistiques portugaises.

Développement et efficacité opérationnelle :

- Démontrer de bonnes capacités de communication orale.
- Focaliser aux impacts et résultats.
- Répondre de manière constructive aux feedbacks.

Leadership et maîtrise de soi :

- Avoir une bonne capacité de prise d'initiative et de créativité dans la recherche de solutions.
- Aptitude à travailler sous pression et de produire des résultats de qualité dans les délais.
- Loyauté: Respect et promotion des orientations et valeurs du PVNU dans l'exercice de ses fonctions.

14. Conditions de Vie:

Cap Vert a une stabilité sociopolitique depuis l'indépendance. Il n'y a aucune question de sécurité (niveau de la sécurité de l'ONU est 0). Les conditions de vie à San Vicente, Fogo et Santo Antão sont satisfaisantes. L'accès aux équipements de santé est limité. Il y a un niveau très bas des maladies tropicales.

15. Conditions of Service

Contrat d'une durée de 24 mois; Allocation mensuelle de subsistance (VLA) pour les volontaires pour couvrir les frais liés au logement et aux besoins de bases équivalent à un montant de 50.280.00 Escudos; allocation pour frais d'installation ; assurance vie, santé et invalidité permanente ; indemnité de frais de réinstallation de un mois de VLA.



Termes de référence des Volontaires des Nations Unies

Préambule:

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est l'organisation de l'ONU qui promeut le volontariat afin de soutenir la paix et le développement de par le monde. Le volontariat peut transformer le rythme et la nature du développement et il profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Le programme VNU contribue à la paix et au développement en prônant le volontariat mondialement, en encourageant ses partenaires à intégrer le volontariat dans la programmation du développement et en mobilisant des volontaires.

Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré dans les traditions établies et anciennes de partage et de soutien au sein des communautés. Dans ce contexte, les volontaires VNU participent à différentes formes de volontariat et jouent un rôle dans le développement et la paix, avec leurs collègues, les agences partenaires et les communautés locales.

Les volontaires VNU promeuvent le volontariat à travers leurs actions et leur comportement dans toutes les affectations. S'engager dans le volontariat peut enrichir la compréhension des réalités locales et sociales d'une manière efficace et positive, mais aussi créer un rapprochement entre volontaires et leur communauté. Leur affectation en tant que volontaires VNU n'en sera que plus fructueuse et enrichissante.

- 1. Titre de l'affectation VNU : Spécialiste en suivi et évaluation**
- 2. Type d'affectation: VNU National**
- 3. Nom du Projet : « Appui à la mise en place d'un Programme National de Volontariat au Cap Vert »**
- 4. Durée : 24 mois, renouvelable**
- 5. Lieu et pays d'affectation : Cap Vert, Praia avec missions de suivi sur 3 îles**
- 6. Date prévue de début de l'affectation : Octobre 2009**
- 7. Brève description du projet :**

Le projet "Appui à la mise en place d'un programme national de volontariat au Cap Vert" vise à mettre en place d'un Programme National de Volontariat destiné à appuyer la structuration et renforcer l'impact social de la mobilisation volontaire par les différents acteurs du pays, étatiques ou associatifs, en particulier dans les domaines prioritaires pour le développement du pays. Il sera mis en place sur 4 îles pilotes : Santiago, San Vicente, Fogo et Santo Antão.

L'objectif de développement du projet est de contribuer à l'inclusion des communautés, notamment les plus vulnérables (jeunes, femmes), au processus de développement socio-économique du pays (UNDAF 2), en investissant dans la promotion, le développement et l'amélioration de la qualité de l'engagement volontaire des citoyens. Il comporte 2 objectifs spécifiques :

- 11- Créer un environnement favorable au développement du volontariat national
- 12- Mettre en place un « Programme National de Volontariat » capverdien: dispositif national d'information, de formation et d'appui aux organisations mobilisatrices de volontaires.

- 8. Agence / Institution partenaire : Programme des Volontaires des Nations Unies / Ministère Adjoint de la Jeunesse et Sport**

9. Contexte organisationnel :

Le projet fait partie du One UN Programme au Cap Vert. Il contribue aux objectifs de l'axe thématique 4, sous-programme 7 : « Participation de la Jeunesse ».

10. Description des tâches :

Sous la supervision immédiate du Coordonnateur de projet le VNU national est responsable de la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation du Programme National de Volontariat. De plus, le VNU appuiera la gestion administrative et financière du projet. Ce VNU appuiera également la coordination du projet dans la gestion administrative et financière du projet. Il/Elle assume particulièrement les tâches indiquées ci-dessous:

- Définir les modalités de fonctionnement du Programme National de Volontariat ainsi que les rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes ;
- Etablir un système de suivi et de coordination entre les cellules nationales et régionales ;
- Coordonner l'institutionnalisation sur chaque île pilote un mécanisme de concertation régulière entre toutes les organisations travaillant avec les volontaires ;
- Renforcer les capacités du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et au Sport en suivi et évaluation du Programme National de Volontariat ;
- Elaborer des canevas type pour les Termes de Référence des Volontaires, les rapports périodiques de suivi, etc ;
- Créer un guide avec des outils pratiques pour l'encadrement et le suivi des affectations volontaires ;
- Etablir un système régulier d'évaluation du Programme National de Volontariat et de ses organisations membres ;
- Concevoir et tester un système d'évaluation des résultats du volontariat au Cap Vert ;
- Fixer les modalités de financement des affectations volontaires;
- Mettre en place un système de comptabilité et gestion administrative et financière du Programme National de Volontariat;
- Elaborer une stratégie de mobilisation de ressources à moyen et long terme pour le programme;
- Etablir un mécanisme de suivi des Centres Locaux de Volontariat par la cellule nationale de coordination;
- Appuyer la préparation, la création et mise à jour régulière du site web du Programme National de Volontariat avec l'appui des volontaires en ligne;
- Organiser la collecte d'informations sur les expériences du projet et analyser leur potentiel de réplication, en liaison avec les autres membres de l'équipe du projet;
- Evaluer les postes occupés par des volontaires et l'impact du Programme National de Volontariat et en tirer des leçons;
- Appuyer les évaluations externes du projet, en leur fournissant les appuis documentaires nécessaires;
- Appuyer l'adaptation des modalités de fonctionnement du Programme National de Volontariat selon les recommandations des évaluations externes et les leçons apprises de la première promotion de volontaires;
- Participer à l'élaboration des plans de travail et les rapports d'activités du projet;
- Effectuer le contrôle de l'exécution du projet, particulièrement pour ce qui concerne la délivrance des produits attendus;
- Appuyer la gestion administrative et financière du projet;
- Participer aux actions de promotion du volontariat et du Programme National de Volontariat;
- Accomplir toutes autres tâches nécessaires dans le cadre du projet, en accord avec la coordination de projet ;
- Réaliser le suivi des heures d'engagement bénévole des détenteurs du « passeport du volontaire » ; ce devrait être suivi évaluation ou les animateurs.

En plus, les volontaires VNU sont encouragés à:

- Renforcer leur connaissance et leur compréhension du concept de volontariat par la lecture de publications VNU et externes correspondantes et participer activement aux activités du programme VNU (par exemple aux événements prévus à l'occasion de la Journée internationale des volontaires) ;
- Se familiariser avec les formes traditionnelles et/ou locales de volontariat dans le pays d'accueil et construire sur ces bases là ;
- Réfléchir à la nature et à la qualité de l'action volontaire qu'ils entreprennent, y compris en participant à des activités de réflexion suivies ;
- Soutenir le Programme de parrainage des VNU pour les nouveaux volontaires ;
- Promouvoir et conseiller les groupes locaux sur l'utilisation du volontariat en ligne ou encourager les individus ou organisations au niveau local à utiliser le service de Volontariat en ligne des VNU quand cela est techniquement possible ;
- Contribuer à la rédaction d'articles et/ou comptes-rendus sur les expériences de terrain et les proposer aux publications, sites web, newsletters ou communiqués de presse, etc. des VNU.

11. Résultats attendus :

- Mise en place d'un système efficace de suivi et évaluation du Programme National de Volontariat ;
- Définition des modalités de fonctionnement du projet, des rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes ;
- Mise en place d'un système de suivi et coordination entre les cellules nationales et régionales ;
- Coordination efficace de la institutionnalisation sur chaque île pilote d'un mécanisme de concertation régulière entre les organisations travaillant avec des volontaires ;
- Renforcement des capacités du Ministère de la Jeunesse en suivi et évaluation ;
- Mise en place d'un système de comptabilité et gestion administrative et financière du programme ;
- Elaboration d'une stratégie de mobilisation de ressources à moyen et long terme pour le programme ;
- Mise en place d'un mécanisme de suivi des Centres Locaux de Volontariat par la cellule nationale de coordination ;
- Evaluation de l'impact du programme et des postes occupés par des volontaires ;
- Facilitation des actions de promotion du volontariat et du programme ;
- Contrôle de l'exécution du projet ;
- Reconnaissance de la valeur du volontariat auprès de la classe politique capverdienne ;
- Collaboration étroite et efficace avec le programme VNU et tous les partenaires du projet ;
- Le programme national de volontariat est connu et estimé dans le pays.

12. Qualifications / conditions requises:

- Au moins 5 ans d'expérience à un poste de Responsable sur un projet et de l'expérience en mise en place de dispositif de suivi et évaluation des activités d'un projet de développement ;
- Maîtriser les logiciels de tableurs (Excel) et de gestion des bases de données (Access) ;
- Connaître les méthodologies de suivi et évaluation participative ;
- Capacité démontrée à rédiger des rapports financiers et d'activités accompagnés de notes de synthèse et d'analyse ;
- Une expérience sur des projets des Nations Unies est un atout ;
- Capacité à travailler sous pression et en équipe ;
- Compétences et expérience dans la promotion du volontariat ;
- Capacités d'analyse et de communication, et esprit d'équipe ;
- Excellente connaissance du portugais (écrit et oral) et bonne connaissance basique du français. Bonnes compétences rédactionnelles.

13. Compétences :

Aptitudes relationnelles :

- Travail en équipe : Aptitude à travailler en étroite collaboration avec le supérieur hiérarchique, les collègues et toute autre personne en maintenant de bonnes relations de travail dans le respect de la diversité.
- Savoir communiquer et écouter.
- Etre dynamique et posséder des bonnes capacités d'adaptation.

Gestion des connaissances et apprentissage :

- Etre capable de travailler sous pression et de produire des résultats de qualité et dans les délais.
- Partager activement le savoir et les expériences.
- Très bonne compétence linguistique portugais, bonne connaissance basique du français et l'aptitude de produire des rapports de très bonne qualité.

Développement et efficacité opérationnelle :

- Disposer de très bonnes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction.
- Démontrer de bonnes capacités de communication orale.
- Focaliser aux impacts et résultats.
- Répondre de manière constructive aux feedbacks.

Leadership et maîtrise de soi :

- Avoir une bonne capacité de prise d'initiative et de créativité dans la recherche de solutions.
- Aptitude à travailler sous pression et de produire des résultats de qualité dans les délais.
- Loyauté: Respect et promotion des orientations et valeurs du PVNU dans l'exercice de ses fonctions.

14. Conditions de Vie:

La position sera basée dans la capitale, Praia, qui est une '*family duty station*'. Les conditions de vie à Praia sont bonnes, aussi bien que l'accès aux équipements de santé. Il y a un niveau très bas des maladies tropicales. Cap Vert a une stabilité sociopolitique depuis l'indépendance. Il n'y a aucune question de sécurité (niveau de la sécurité de l'ONU est 0).

15. Conditions of Service

Contrat d'une durée de 24 mois; Allocation mensuelle de subsistance (VLA) pour les volontaires pour couvrir les frais liés au logement et aux besoins de bases équivalent à un montant de 73,150.00 Escudos; allocation pour frais d'installation ; assurance vie, santé et invalidité permanente ; indemnité de frais de réinstallation de un mois de VLA.

Annexe 3 : Proposition d'une structure de suivi

La mise en œuvre du projet sera déléguée au MAJD assisté par une structure indépendante comme organe de pilotage rassemblant à la fois des représentants de l'ensemble des parties prenantes du dispositif, avec une place importante laissée aux organisations de la société civile. Le comité de pilotage national qui sera constitué pour conduire le projet sera rattaché au et hébergé par le MAJD³.

Le projet sera piloté par le **Comité de Pilotage** du programme national de volontariat, qui sera composé de :

- 1 représentant du MAJD
- 1 représentant de la Plateforme des ONG
- le Bureau des Fonds et Programmes des NU au Cap Vert
- le Chargé de Programme VNU au Cap Vert
- 2 ou 3 représentants des autres ministères concernés (santé, éducation, environnement...)
- 1 représentant du Programme National de Lutte contre la Pauvreté
- 1 représentant de l'Association des Municipalités du Cap Vert
- 1 ou 2 représentants des coordinations associatives
- 1 ou 2 représentants des 2 Chambres de Commerce (CCI)
- 1 représentant des syndicats (2 principales fédérations syndicales)
- 1 jeune ex-volontaire
- les partenaires techniques et financiers
- 1 représentant d'une ONG internationale de volontariat
- 1 représentant de l'Institut des Communautés

Au moins 50% des représentants du Comité de Pilotage seront de préférence des femmes.

Le Comité de Pilotage National opérera sous la tutelle technique et financière du MAJD. La vice-présidence devrait être assurée par un représentant de la société civile.

³ cf. présentation de la stratégie – objectif spécifique n°2

Annexe 4: Impact du projet sur les effets attendus du programme commun de pays pour le Cap Vert (2006-2010)

Impact du projet sur les effets attendus du programme commun de pays pour le Cap Vert (2006-2010)

Le projet **contribuera principalement à 2 effets** UNDAF et effets de programmes :

Effet UNDAF 2 : “les communautés les plus vulnérables sont incluses et sont parties prenantes au processus de développement socio-économique du pays” :

Effet des programmes n°7 : “la participation des populations vulnérables au développement et à l’entrepreneuriat est promue pour assurer leur meilleure insertion dans le tissu économique et social”

Effet UNDAF 3 “ les populations et les institutions nationales sont partie prenante dans la gestion durable de l’environnement et veillent à l’application des principes de maintien durable de la qualité des ressources” :

Effet des programmes n°10 : “les populations sont impliquées dans la sauvegarde et la gestion des ressources naturelles en tant que patrimoine national et source de développement économique”.

Le projet contribuera à **d’autres effets UNDAF** via le développement de l’intervention de volontaires dans des domaines dédiés :

Effet UNDAF 1 : “les institutions nationales veillent à l’application de politiques basées sur l’approche des droits humains et d’équité en vue de garantir la bonne gouvernance et le succès de la sortie du cap vert du groupe des PMA”.

effet programmes 1 : “les conditions durables sont créées pour la transition vers un programme national de cantines intégrées dans le système scolaire”

Effet programmes 2 : “les capacités nationales sont renforcées pour promouvoir les droits humains, lutter contre la drogue et assurer la sécurité des citoyens”

Effet des programmes 4 : “les réformes de l’état et le renforcement des capacités institutionnelles et de la société d’information répondent mieux aux attentes des citoyens”

Effet UNDAF 2

Effet des programmes 8 : les institutions nationales et internationales veillent à l’amélioration de la sécurité alimentaire des populations les plus démunies et à l’application des politiques et normes assurant l’amélioration de la production et productivité nationale.

Effet UNDAF 3 :

Effet des programmes 11 : “les institutions nationales et la société civile assurent la gestion préventive et la réponse aux désastres (sécheresse, éruption volcanique, catastrophe chimique, feux de forêts...)”.

Effet UNDAF 4 : “les institutions nationales, municipales et de la société civile assurent la prise en compte des droits à l’inclusion socio-économique des populations dans le contexte de la transition démographique en cours”

Effet des programmes 12 : “les populations les plus vulnérables exercent leurs droits à l’accès aux services sociaux durables de qualité : éducation, santé et lutte contre le VIH/SIDA”

Effet des programmes 13 : “les institutions nationales assurent la mise en oeuvre et le suivi des progrès dans la réalisation des droits humains relatifs aux services sociaux de base”

Effet des programmes 14 : “les institutions nationales et la société civile sont renforcées pour lutter efficacement contre l’épidémie de VIH/SIDA”

Effet UNDAF 5 : “les institutions nationales et municipales assurent un système efficace et durable de protection sociale”

Effet des programmes 15 : “les populations vulnérables exercent leurs droits à l'accès à la protection sociale, à l'eau et l'assainissement.”

Indicateurs UNDAF :

Effet 7 des programmes : Nbre de volontaires dans les associations communautaires, nombre d'associations adhérant au principe du volontariat

Effet 10 des programmes : Nombre de communautés et personnes impliquées dans la sauvegarde et la gestion des ressources naturelles.

Autres indicateurs UNDAF auquel le projet pourra contribuer :

Effet 1 des programmes : nombre de cantines fonctionnant sans aide extérieure

Effet 2 des programmes : taux de population ayant connaissance de leurs droits

Effet 4 des programmes : niveau d'éducation des populations aux NTIC

Effet UNDAF 2 (général) : proportion de populations les plus vulnérables qui ont accès aux services sociaux de base (santé, éducation, assainissement, eau, habitat salubre), taux de pauvreté

Effet 8 des programmes : proportion des ménages dans les couches les plus démunies qui ont une ration alimentaire équilibrée, proportion ayant accès aux produits alimentaires de base

Effet 11 des programmes : nombre de programmes de sensibilisation, de prévention, d'aménagement de protection et de lutte contre les feux de forêts mis en oeuvre

Effet 12 des programmes : pourcentage de population ayant accès aux services de santé de base et aux services de prévention / prise en charge VIH/SIDA + Taux d'achèvement dans l'enseignement primaire + nombre d'ONG et associations actives dans les domaines sociaux + % de jeunes habiletés en matière de comportements sociaux et de santé y compris le VIH/SIDA + % de jeunes ayant une connaissance en droits humains.

Effet 13 des programmes : % de populations vulnérables ayant accès au paquet minimum des services de santé de qualité + aux médicaments essentiels.

Effet 14 des programmes : nombre d'associations et d'ONG organisées et actives dans la lutte contre le VIH/SIDA.

Effet 15 des programmes : % de population ayant accès à l'eau potable, à l'assainissement, à la sécurité alimentaire et à la couverture sociale + taux de couverture de services d'eau potable et assainissement. % d'écoles avec des installations d'eau et sanitaires

Ligne MYFF applicable :

Stratégie partenariale : institutionnellement porté par le secrétariat à la jeunesse qui en assurera l'animation, le projet sera co-piloté par la société civile et les représentants de l'Etat grâce à un comité de pilotage impliquant les représentants de la société civile (ONG & associations, syndicats, secteur privé...). Il sera ancré localement en étant confié à des organisations de la société civile reconnues de tous sur chacune des 4 îles pilotes.